

Annexé V 2.2.1.2 Cas d'enregistrement synthétique de système de micro-crédit

Village de Bougan

Frais d'adhésion individuel	1 000
Frais d'adhésion groupement	1 000
Échéances DAT	6 à 24 mois
Échéances crédit	6 à 24 mois

Mois	Juillet 01 à Déc. 01	Jan-02	Feb-02	Mar-02	Apr-02	May-02	Jun-02	Jul-02	Aug-02	Sep-02	Oct-02	Nov-02	Dec-02	Jan-03
Montant totale contribuée	0	424000	750285	964170	939670	1109380	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780
Dont destinée au dépôts de caisse	0	424000	750285	964170	939670	1109380	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780	1672780
Dont destinée gestion activités PAT	0	0	0	0	0	330000	0	0	0	0	0	0	0	0
Total adhérent	0	14	18	18	18	31	40	44	57	57	57	57	61	61
Hommes	0	8	11	11	11	19	23	27	32	32	32	32	36	36
Femmes	0	3	4	4	4	9	13	13	21	21	21	21	21	21
Groupement	0	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4
Villages voisins	0	0	0	0	0	0	5	7	7	7	7	7	7	7
Montant frais d'adhésion	0	14000	18000	18000	18000	31000	40000	44000	57000	57000	57000	57000	61000	61000
Montant adhésion individuelle	0	11000	15000	15000	15000	28000	36000	40000	53000	53000	53000	53000	57000	57000
Montant adhésion groupe	0	3000	3000	3000	3000	3000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000
Dépôt individus	0	0	94000	149000	146500	76500	70030	270030	335030	335030	335030	391500	391500	291500
Dépôt groupe	0	424000	750285	964170	939670	1109380	1035500	1035500	1065500	1065975	1077600	990505	990505	990505
Total dépôts	0	424000	844285	1113170	1088170	1185880	1105530	1305530	1400530	1401005	1412630	1382005	1382005	1282005
dont DAV	0	424000	465285	734170	707170	476880	146530	97005	192005	192005	203630	173005	173005	173005
dont DAT	0	0	379000	379000	379000	709000	959000	1209000	1208525	1209000	1209000	1209000	1209000	1109000
Nombre de crédit	0	0	0	0	0	13	23	29	31	31	31	31	31	31
Montant crédit	0	0	0	0	0	580000	830000	1080000	1176000	1176000	1176000	1061000	638000	638000
Crédit rembourse avec intérêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122500	578500	578500
Arrêté de caisse	0	438000	862285	1131170	1104170	638880	263005	268005	282005	282950	293630	263005	855705	750705
Taux de transformation	0%	0%	0%	0%	0%	48%	72%	80%	81%	81%	80%	84%	48%	48%
Taux de pénétration	0%	5%	6%	6%	6%	11%	13%	14%	21%	21%	21%	18%	20%	20%
Degré d'appropriation	0%	7%	16%	28%	28%	64%	57%	86%	68%	68%	68%	68%	64%	64%
Taux de remboursement													46%	95%
Taux de remboursement femmes													50%	99%

Annexé V 2.2.1.3 Enquête sur la croissance des cultures (exemple)

nom du village		Bougan			Kokoun		
numéro de parcelle		BOUG1	BOUG2	BOUG3	KOKU1	KOKU2	KOKU3
nom de l'UPA		Yacouba Bouaré	Drissa Bouaré	Siriki Bouaré	Kassoum Dembélé	Bouréma Dembélé	Solomane Coulibaly
Date l'étude							
Date l'étude premier							
localisation de la parcelle	latitude Nord	13°22.68N	13°22.47N	13°22.25N	13°20.67N	13°20.35N	13°20.45N
	longitude ouest	005°32.42W	005°33.09W	005°33.34W	005°25.77W	005°36.41W	005°36.85W
esquisse de la culture	Semis supplémentaire 1						
	Semis supplémentaire 2						
	Eclaircissage						
	Combien de plants par poquet						
	Binage, desherbage 1						
	Binage, desherbage 2						
	Binage, desherbage 3						
	Epannage complémentaire d'engrais						
	Epannage d'insecticide						
	Recokes						
	Decorticage						
Divers							
état de croissance de la plante	hauteur de la plante						
	Etages de la croissance						
	Erosion de sols						
	Detats du aux mauvaises herbes parasites, maladies et mauvaises herbes						
	Divers						
opinion du personnel de l'étude							

Annexé V 2.2.1.12 Exemple de Statut de la caisse villageoise d'épargne et de crédit auto-gérée

STATUT DE LA CAISSE VILLAGEOISE D'EPARGNE ET DE CREDIT AUTO-GEREE DE ZANGOURABOUGOU II

CHAPITRE I : CONSTITUTION, DENOMINATION, ZONE D'INTERVENTION,
SIEGE SOCIAL, OBJET, REGLES D'ACTION, DUREE

Article 1: Constitution

Il est constitué, entre les membres fondateurs dont les noms figurent au procès verbal de l'assemblée Générale constitutive et ceux qui adhéreront par la suite, une société à capital variable sans but lucratif régie par la loi N° 94-040 du 15 août 1994 et sa loi modificative N° 95-074 du 15 septembre 1995, portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, par le décret d'application N°90-302 PRM du 20 septembre 1994 de la dite loi et les présents de la dite loi et les présents statuts.

Article 2: Dénomination Sociale

La caisse prend le nom de : DUGU YIRIWA KESU

Article 3: Zone d'intervention

La zone géographique d'intervention de la caisse. DUGU YIRIWA KESU. est le village de Zangourabougou II et ses villages voisins

Article 4: Siège social

Le siège social de la caisse DUGU YIRIWA KESU est établi à Zangourabougou II

Article 5: Objet et opération

La caisse a notamment pour objet:

- 1°) de collecter l'épargne de ses membres et de leurs consentir du crédit.
- 2°) de favoriser la solidarité et la coopération entre ses membres.
- 3°) de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres.

4°) de représenter ses membres aux plans national et international.

Article 6: Règles d'actions:

DUGU YIRIWA KESU est régie par les principes des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit. Elle doit respecter les règles d'action suivantes:

- 1°) l'adhésion des membres est libre et volontaire ;
- 2°) le nombre de membres n'est pas limité;
- 3°) le fonctionnement est démocratique;
- 4°) le vote par procuration n'est autorisé que dans des cas exceptionnels et dans les limites prévues par le règlement intérieur;
- 5°) la constitution d'une réserve générale est obligatoire;
- 6°) les actions visant l'éducation économique et sociale des membres sont privilégiées;

Article 7: Durée de la caisse

La durée de la caisse est fixée à 99 années à compter de la date de son enregistrement sauf prorogation ou dissolution

CHAPITRE II : MEMBRES

Article 8: Adhésion

Peut être membre de la caisse toute personne physique ou morale qui:

- 1°) jouit de ses droits civils;
- 2°) souscrit et libère au moins une part sociale et un dépôt minimum;
- 3°) s'engage à respecter les statuts et règlement intérieur de la caisse

La qualité de membre est constatée par l'enregistrement au registre des membres tenue au siège social de la caisse.

Article 9: perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd par:

- 1°) la démission donnée dans les conditions prévues par le règlement intérieur;
- 2°) l'exclusion prononcée par le comité de gestion selon les cas;
- 3°) le décès

Article 10: Motifs de suspension et d'exclusion

Le comité de gestion peut suspendre ou exclure un membre. la décision doit être motivée .

Elle peut intervenir dans les cas suivants:

- 1°) s'il ne respecte pas les statuts et règlement intérieur de la caisse;
- 2°) s'il n'honore pas ses engagements envers la caisse;
- 3°) s'il est déclaré en faillite;
- 4°) s'il pose des actes ou adopte des comportements dont la gravité est de nature à porter atteinte à la réputation de la caisse.

Article 11: Droits des membres

Chaque membre de la caisse a le droit de:

- 1°) participer aux assemblées générales avec droit de vote;
- 2°) se porter candidat aux divers postes de membre des organes de gestion de la caisse;
- 3°) consulter dans le registre de la caisse les documents prévus;
- 4°) réaliser avec la caisse toutes les opérations prévues à l'article 5.

Les services de la caisse sont réservés aux membres qui peuvent y recourir selon les modalités prévues par le règlement intérieur.

Article 12: Devoir des membres

Tout membre de la caisse a le devoir de:

- 1°) respecter les statuts et règlement intérieur;
- 2°) se conformer aux décisions de l'assemblée générale, du comité de gestion et tous les autres organes de la caisse;
- 3°) effectuer régulièrement des dépôts auprès de la caisse;
- 4°) participer aux assemblées générales ;

CHAPITRE III CAPITAL SOCIAL

Article 13: Composition et caractéristique

Le capital social de la caisse est constitué de parts sociales dont la valeur nominale est de Cinq Cent Francs (500) FCFA dont le quart au moins est libérable à l'adhésion.

Article 14: variation du capital social

Le capital social peut augmenter avec l'adhésion de nouveaux membres, l'augmentation de la valeur nominale du droit d'adhésion. Il ne peut être diminuer que par suite de décès ou d'exclusion de membre

CHAPITRE IV: ASSEMBLEE GENERALE

Article 15: Composition

L'assemblée générale est l'instance suprême de la caisse. Elle est constituée de l'ensemble des membres convoqués et réunis à cette fin.

Article 16: Compétence

Sans que la présente énumération soit limitative, l'assemblée générale a compétence pour:

- 1°) s'assurer de la saine administration et du bon fonctionnement de la caisse ;
- 2°) modifier les statuts et règlement intérieur;
- 3°) élire les membres des organes de la caisse;
- 4°) créer les réserves facultatives ou tout fonds spécifiques, notamment un fonds de garantie;
- 5°) approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- 6°) adopter le projet de budget;
- 7°) définir la politique de crédit de la caisse;
- 8°) créer toutes structures qu'elle juge utile;
- 9°) traiter de toutes autres questions relatives à l'administration et au fonctionnement de la caisse.

Article 17: délégation de pouvoir

A l'exclusion des dispositions relatives aux modifications des statuts, à l'élection des membres des organes, à l'approbation des comptes et à l'affectation des résultats, l'assemblée générale peut déléguer certains de ses pouvoirs à tout autre organes de la caisse .

Article 18: Convocation

L'assemblée générale est convoquée par le comité de gestion qui en établit l'ordre du jour. Sauf disposition contraire des règlements de la caisse, l'avis de convocation doit être adressé à tous les membres par Courier ordinaire ou tout autre moyen approprié, au moins dix jours avant la date fixée pour la tenue de l'assemblée, à leur dernière adresse inscrite dans les registres de la caisse.

L'avis doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée ainsi que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Article 19 : Quorum

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que lorsque plus de la moitié de ses membres sont présents ou représentés.

Lorsque le quorum n'est pas atteint, l'assemblée est ajournée. Une deuxième réunion peut être convoquée. A cette réunion, les membres présents constituent le quorum et seul les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion peuvent y être débattues. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Article 20: Représentation

Un membre de la caisse ne peut se faire représenter à une assemblée générale que dans les limites prévues par le règlement.

Article 21: Vote

Un membre n'a droit qu'à une seule voix. Le vote se déroule à main levée ou par bulletin secret.

Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents ou dûment représentés.

Article 22 :Règlement

Les règlements de la caisse ainsi que leurs modifications sont adoptées par l'assemblée générale extraordinaire par décisions prises à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

Article 23: l'assemblée générale villageoise

L'assemblée générale villageoise peut prévoir la tenue d'assemblée générale selon les modalités définies dans le règlement.

Article 24: Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale se réunit une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice financier de la caisse, elle se réunit en vue notamment:

- 1°) d'adopter le rapport d'activités de l'exercice;
- 2°) d'examiner et approuver les comptes de l'exercice;
- 3°) de donner quitus aux membres des organes de gestion;

Article 25: Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale peut se réunir en session extraordinaire à la demande de la majorité des membres du comité de gestion ou du conseil de surveillance. Elle peut également se réunir à la demande de plus de la moitié des membres de la caisse.

Le comité de gestion doit également convoquer une assemblée extraordinaire lorsque l'on constate la vacance d'au moins deux postes au niveau du conseil de surveillance.

Seul les questions figurant dans l'avis de convocation peuvent faire objet de délibération de l'assemblée extraordinaire.

Article26: Convocation

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée par le président de la caisse. En cas d'empêchement ou de défaut de convocation dans un délai de 5 jours, le vice-président peut convoquer l'assemblée générale.

CHAPITRE V DISPOSITIONS COMMUNES AU COMITE DE GESTION ET AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Article 27: Organes et mandat des membres

Outre l'assemblée générale les organes de la caisse sont: Comité de gestion, conseil de surveillance et les gérants.

Le mandat des membres de ces organes est de:1 an. Le règlement définit les mécanismes de leur élection et leur renouvellement

Article 28: Responsabilité des membres des organes

Les membres des organes sont responsables, individuellement ou solidairement, des fautes commises dans l'exercice de leur fonction.

Même après l'expiration de son mandat, un membre d'organe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou remplacé.

La réduction de membre d'un organe ne met pas fin au mandat de ceux qui demeurent en fonction.

Article 29: Démission, suspension, destitution

Tout membre d'organe peut démissionner de ses fonctions. Toutes fois, la démission doit être notifiée par écrit à l'organe dont il est membre. La démission prend effet à compter de la date de proclamation de l'avis favorable du comité de gestion.

Un membre d'un organe peut être suspendu ou destitué pour faute grave, notamment pour violation des prescriptions légales, réglementaires ou statutaires. Il ne peut être destitué ou suspendu que par l'assemblée générale

La suspension du membre n'entraîne la perte de ses droits que pour la durée de cette suspension.

La destitution d'un membre entraîne la perte du droit d'exercer toute fonction au sein de la caisse.

Article 30: Vacance au sein d'un organe

En cas de vacance d'un poste au sein d'un organe, sauf pour vacance survenue à la suite d'une destitution, les membres de l'organe concerné peuvent nommer un remplaçant pour la durée non écoulée du mandat.

Cette nomination doit être entérinée par l'assemblée générale. Toute fois, si aucune action n'est entreprise avant l'assemblée générale suivante, celle-ci peut décider alors de pourvoir le poste vacant.

Lorsque la vacance d'un poste survient à la suite de la destitution d'un membre d'un organe, il peut être prévu le remplacement de ce membre lors de l'assemblée ou la destitution a eu lieu si l'avis de convocation à cette assemblée mentionne la possibilité de l'organisation d'une telle élection.

Article 31: Gratuité de la fonction

Les fonctions exercées par les membres au sein des organes, ne sont rémunérées

Toutes fois les frais engagés par les membres des différents organes, dans l'exercice de leur fonction peuvent être remboursés dans les conditions fixées par l'assemblée générale.

Article 32: Décisions et résolutions

Les décisions de chacun des trois organes sont prises à la majorité des 2/3 des voix exprimées par les membres présents. En cas de partage des voix, le président de la réunion a voix prépondérante. Les résolutions écrites, signées par tout les membres d'un organe habilité à voter ses résolutions, ont la même que si elles avaient été adoptées au cours d'une réunion.

Ces résolutions sont conservées avec les procès verbaux des délibérations.

CHAPITRE VI DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU COMITE DE GESTION

Article 33: Rôle du comité de gestion

Le comité de gestion veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la caisse. A cet effet il est chargé notamment:

- 1°) d'assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires;
- 2°) de définir la politique de gestion des ressources de la caisse et rendre compte périodiquement de son mandat à l'assemblée générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement;
- 3°) de veiller à ce que les taux d'intérêt applicables se situent dans la limite des plafonds fixés par la loi sur l'usure;
- 4°) de se prononcer, en appel, sur les décisions du comité de gestion à l'endroit d'un membre;
- 5°) de favoriser une solution à l'amiable des différends que peuvent lui soumettre ses membres ;
- 6°) d'une manière générale, de mettre en application les décisions de l'assemblée générale ;
- 7°) de gérer le crédit conformément aux politiques et procédures définies en matière de

crédit

Article 34: Composition du comité de gestion

Le comité de gestion se compose de Sept (07)membres élus par l'assemblée générale parmi les membres de la caisse.

Article 35: Réunion du comité de gestion

Le comité de gestion se réunit sur convocation de son président. Les convocations sont adressées au moins Sept (07) jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion, ainsi que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Article 36: appel des décisions du comité de gestion

Tout membre de la caisse dont la demande de crédit a été refusée, peut faire appel de cette décision devant le comité de gestion.

Le comité de gestion, après avoir donné au membre l'occasion d'être entendu, rend sa décision conformément aux dispositions du règlement.

CHAPITRE VII : DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Article 37: Rôle du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est chargé de surveiller la régularité des opérations de la caisse et du contrôle de la gestion. Il doit s'assurer notamment:

- 1°) qu'il est procédé à la vérification de l'encaisse et des autres éléments de l'actif.
- 2°) que les opérations de la caisse soient effectuées conformément aux dispositions réglementaires.
- 3°) que l'administration et la gestion font l'objet d'une inspection;
- 4°) que les règles de déontologie soient respectées;

Article 38: Pouvoirs du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est habilité à entreprendre toute vérification ou inspection des

comptes, des livres et opérations de caisse; il a accès à toutes pièces ou renseignements qu'il juge utile.

Article 39: Composition du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance se compose de trois (03) membres élus par l'assemblée générale parmi les membres de la caisse.

Ne peuvent faire parti du conseil de surveillance, les membres du comité de gestion ou les gérants.

Articles 40: Obligation du conseil de surveillance_

Le conseil de surveillance est tenu d'aviser par écrit le comité de gestion de tout manquement constaté dans le fonctionnement de la caisse.

Le conseil de surveillance convoque une assemblée générale extraordinaire lorsqu'il estime que le comité de gestion tarde à prendre les mesures qu'appelle la situation.

CHAPITRE VIII DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX GERANTS

Article 41: Gérance

L'assemblée générale désigne deux gérants. Les gérants exercent leurs fonctions sous l'autorité du comité de gestion qui déterminera sa rémunération.

Article 42: Secret professionnel

Les responsables de la caisse sont astreints au secret professionnel. Ils ne peuvent communiquer des renseignements sur la caisse ou ses membres que dans les limites fixées par les règles de déontologie.

CHAPITRE IX DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 43: Rapport annuel

La caisse doit au terme de son exercice, présenter un rapport annuel de ses activités. Le rapport comprend, en plus des informations sur les activités de la caisse, les états financiers, approuvés par l'assemblée générale et établissent selon les normes usuelles du secteur d'activités.

Article 44: Vérification et contrôle

L'assemblée générale peut nommer un commissaire aux comptes pour vérifier les opérations de caisse. Le commissaire aux comptes a accès à tous documents ou renseignements qu'il juge utile pour l'exercice de ses fonctions. Il peut convoquer toute réunion des organes de la caisse pour présenter ou expliquer son rapport.

Article 45: Inspection et contrôle

La caisse fait l'objet, au moins une fois l'an, d'une inspection. Cette inspection porte sur tous les aspects touchant à l'organisation et au fonctionnement de la caisse en rapport avec les textes législatifs réglementaire, les statuts et les règlements qui la régissent. Le contrôle doit notamment permettre de procéder à l'évaluation:

- 1°) des politiques et pratiques financières;
- 2°) de la fiabilité de la comptabilité
- 3°) de l'efficacité du contrôle interne
- 4°) des politiques et pratiques coopératives.

Article 46: Réserve générale

La caisse est tenue de constituer une réserve générale. La réserve générale est alimentée chaque année par un prélèvement de (15% minimum) sur les excédents après déduction éventuelle du déficit du bilan précédent.

Article 47: Exercice d'activités autres que celles d'épargne et de crédit.

La caisse ne peut engager des sommes au titre d'activités autres que celles d'épargne et de crédit jugées utiles pour l'intérêt de ses membres, qu'à concurrence de (5% maximum) des risques de la caisse.

CHAPITRE X DISPOSITIONS DIVERSES

Article 48: Règlement des différends

Tout différend entre un membre de la caisse est soumis aux surveillants avant son examen par le comité de gestion. Ces derniers tentent une conciliation avant toute procédure contentieuse.

Article 49: Dissolution

La dissolution de la caisse est décidée à la majorité qualifiée des trois quarts des membres réunis en assemblée extraordinaire. Elle peut intervenir dans les cas suivants:

- 1°) si la caisse n'a exercé aucune activité régulière pendant la durée d'un exercice social
- 2°) si la caisse a omis, pendant deux (2) années consécutives, de tenir l'assemblée annuelle de ses membres et produire son rapport annuel;
- 3°) Si au moins 2/3 des membres la demandent.

Article 50 : Liquidation

La décision de dissolution entraîne la liquidation de la caisse. Elle doit être décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

Article 51: Règlements intérieurs

Les modalités de fonctionnement et de gestion de la caisse sont déterminées dans le règlement adopté par l'assemblée générale

Article 52 : Modification des statuts

Toute modification aux statuts doit être adoptée par l'assemblée générale extraordinaire par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des voix exprimées par les membres présents ou dûment représentés

Article 53: Adoption des statuts

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale constitutive de la caisse tenue à Zangourabougou II le 20. Septembre 2001.

Président de séance.
Secrétaire de séance

Hamidou Coulibaly Président du CGTV
BEAGGES

Mamadou Coulibaly

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA CAISSE VILLAGEOISE D'EPARGNE
ET DE CREDIT AUTO-GEREE DE
ZANGOURABOUGOU II**

CHAPITRE I : PREAMBULE

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les modalités d'application de certaines dispositions de la loi N° 94 040 du 15 août 1994 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, du décret d'application N° 94 302/ PRM du 20 septembre 1994 de la dite loi et des statuts de la caisse adoptés par l'assemblée générale constitutive tenue à Zangourabougou II le 20 septembre 2001.....

CHAPITRE II ; MEMBRES

Article 2 : Adhésions des membres

Pour être admis comme membre de DUGU YIRIWA KESU de Zangourabougou II., il faut avoir formulé une demande, souscrit et libéré un frais d'inscription dont le montant est fixé à

Mille Francs (1 000) CFA pour les adhésions individuelles et Mille Cinq Cent (1 500)

Francs CFA pour les groupements. Ce montant peut être modifié par l'assemblée générale villageoise.

La qualité de membre est constatée par l'inscription au cahier d'adhérents, par la délivrance d'un carnet de membre.

Article 3 : Service réservé aux membres

Les services de la caisse sont réservés aux membres qui peuvent y recourir durant les heures d'ouverture.

Article 4 : Rémunération des services

Certains services de la caisse sont rémunérés conformément aux taux fixé par l'assemblée générale villageoise:

1°) taux d'intérêt sur le dépôt à terme (DAT) 10.% l'an

2°) taux d'intérêt sur le crédit 27 % l'an

3°) le taux de pénalité est fixé à 2 %

Ces tarifs doivent être affichés et mentionnés dans le registre de la caisse.

Article 5 : Extraits et copies certifiées

Le président, le vice-président, le gérant ou le secrétaire sont habilités à délivrer des extraits ou copies certifiées des règlements et des procès verbaux de l'assemblée générale ainsi que des réunions du comité de gestion. Ces personnes doivent toute fois veiller à la préservation du caractère confidentiel des informations.

Article 6 : Démission d'un membre

Tout membre peut démissionner à tout moment. La démission est notifiée par écrit au comité de gestion de la caisse. Elle prend effet à compter de la date de réception par le comité de gestion.

CHAPITRE III ASSEMBLEE GENERALE VILLAGEOISE

Article 7 : Objet et modalités

Le comité de gestion peut prévoir la tenue d'assemblée générale villageoise chargée notamment d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les articles 19 à 24 des statuts de la caisse régissant la convocation des assemblées générales, le quorum requis, les procédures de représentation et de vote s'applique aux assemblées générales villageoise sous réserve des adaptations nécessaires.

Une feuille de présence dûment signée par les membres responsables de l'assemblée générale villageoise ainsi que le délégué du comité de gestion de la caisse, mentionnent les noms et numéro d'inscription à la caisse des membres présents ou représentés.

Un procès verbal doit mentionner les noms des délégués désignés par l'assemblée générale villageoise. Ce procès verbal annexé à l feuille de présence, doit parvenir au siège social avant la réunion de l'assemblée générale.

CHAPITRE IV : VOTE PAR PROCURATION

Article 8 : condition d'exercice

Sauf le cas d'une personne morale (groupement, association), le vote par procuration à l'assemblée générale n'est autorisé qu'en cas d'empêchement d'un membre.

Une personne ne peut recevoir plus d'une procuration; Elle doit remettre ce document avant le début de l'assemblée.

CHAPITRE V PROCEDURE D'ELECTION

Article 9 : les organes de gestion de la caisse

Les membres des organes de gestion de la caisse sont élus en assemblée générale villageoise par désignation. A cet effet, les membres élus sont répartis entre les organes suivant:

Comité de gestion ;

Conseil de surveillance ;

Les gérants;

CHAPITRE VI RENOUELEMENT DE MANDAT DES MEMBRES

Article 10 : Modalités de renouvellement

En application de l'article 26 des statuts de la caisse, renouvellement des mandats des membres des organes s'effectue selon les conditions suivantes (exemple suggéré: ne pas avoir été l'objet de sanction quelconque sur violation des dispositions de la loi, des statuts, des règlements ou non respect de la déontologie).

CHAPITRE VII RAPPORT D'ACTIVITES

Article 11: Présentation à l'assemblée générale

Le comité de gestion doit rendre compte de son mandat et présenter le rapport annuel de la caisse lors de l'assemblée annuelle.

CHAPITRE VIII POUVOIRS ET DEVOIRS DES MEMBRES DES ORGANES DE GESTION DE LA CAISSE

Article 12: le président

1°) est le représentant de la caisse

2°) préside les assemblées générales et les réunions du comité de gestion;

3°) veille à la réalisation des objectifs de la caisse et s'assure de l'exécution des décisions;

4°) s'acquitte des autres devoirs attachés à sa charge ou qui lui sont spécifiquement confié

Article 13: le vice- président

Le vice -président de la caisse supplée le président dans ses fonctions en cas d'empêchement de ce dernier.

Article 14: le secrétaire

Le secrétaire de la caisse assure le secrétariat de l'assemblée générale et du comité de gestion, et il est chargé de la garde de leurs procès verbaux

CHAPITRE IX GERANCE

Article 15: pouvoirs et devoirs

Le gérant de la caisse exerce ses fonctions sous direction du comité de gestion, il est notamment chargé:

- 1°) de contrôler l'ensemble des activités de la caisse et de veiller à l'exécution des décisions de ses différents organes de gestion;
- 2°) de présenter au comité de gestion les états financiers, les budgets et le rapport annuel ;
- 3°) d'assurer la gestion des ressources humaines et d'en informer régulièrement le comité de gestion ;
- 4°) d'assurer la conservation des registres de la caisse, à l'exclusion des procès verbaux des réunions du comité de gestion ;
- 5°) de fournir les renseignements requis pour les différents organes décisionnels tout en veillant, dans le cas de l'assemblée générale, à la préservation du caractère confidentiel des opérations des membres et de toute autre information.
- 6°) de collaborer avec le président à la présentation de la caisse.

CHAPITRE X RECOURS DES DECISIONS DU COMITE DE GESTION

Article 16: procédure de recours

Le gérant transmet au comité de gestion de la caisse le recours formulé par le membre dont la demande de crédit a été rejetée. Le comité de gestion statue sur le recours et en fait connaître sa décision.

CHAPITRE XI REGLEMENT DES DIFFERENDS

Article 17: rôle du comité de gestion

A l'exclusion des différends résultants d'une demande de crédit, tout différend entre un membre et la caisse est soumis au gérant au moyen d'une plainte par écrit résumant les faits.

Le gérant transmet la plainte au conseil de surveillance; ce dernier en examine le bien fondé avant de saisir le comité de gestion.

Le conseil de surveillance et le membre plaignant sont ensuite convoqués devant le comité de gestion au moyen d'un avis indiquant le lieu et la date de la réunion. Le conseil de surveillance peut déléguer un autre membre en remplacement de son premier responsable. Peut également être convoqué tout dirigeant ou employé mis en cause dans la plainte. Le comité de gestion statue sur le différend et fait connaître sa décision

Article 18: Rôle de l'assemblée générale villageoise

Le membre non satisfait de la décision du comité de gestion peut soumettre le différend à l'assemblée générale villageoise en déposant sa plainte auprès du gérant selon la même procédure que pour la saisie du comité de gestion.

Article 19: Délai de traitement de la plainte

Toute plainte soumise à une instance doit obtenir une suite dans les deux mois à compter de la date de réception. Le membre plaignant doit recevoir une réponse écrite.

CHAPITRE XII : LIVRES, REGISTRES ET EXTRAITS

Article 20: Contenu du registre

La caisse tient à son siège social un registre contenant:

- 1°) ses statuts
- 2°) ses règlements intérieurs
- 3°) les procès verbaux et les résolutions de ses assemblées
- 4°) les procès verbaux des réunions et les résolutions de ses trois organes
- 5°) une liste mentionnant les noms, adresses, professions, des membres des organes de la caisse avec mention du début et de la fin de chaque mandat ou de la durée des fonctions, selon les cas;
- 6°) le délai des droits d'adhésion
- 7°) une liste des frais exigés par la caisse pour les différents services qu'elle offre;

Article 21: Autres documents, livres ou registres

La caisse tient à son siège social:

- 1°) les livres, registres et autres écritures comptables nécessaires à la préparation des états financiers;
- 2°) des états de compte indiquant chaque jour, pour chaque déposant, les opérations qu'il effectue avec la caisse, ainsi que son solde créditeur ou débiteur.

CHAPITRE XIII: DISPOSITIONS FINALES

Article 22: le présent règlement intérieur entre en vigueur dès son adoption et remplace tout règlement antérieur.

Article 23: Entrée en vigueur des modifications

Toute modification du présent règlement entre en vigueur dès son adoption, sauf si l'assemblée générale décide d'en retarder l'entrée en vigueur.

CERTIFICAT DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE

Nous soussignés, Hamidou Coulibaly et Chaka Coulibaly
Respectivement président et secrétaire administratif du comité de gestion de la caisse villageoise de Zangourabougou II, Certifions que ce règlement intérieur a été adopté conformément à l'article 22 des statuts par au moins 2/3 des voix exprimées par les membres présents lors de l'assemblée générale villageoise constitutive ou extraordinaire de la caisse tenue le 20 septembre 2001 à Zangourabougou II .

Président

Hamidou Coulibaly

Secrétaire

Chaka Coulibaly

Annexé V 3.1 Indices d'évaluation par volet du projet expérimental et critères d'évaluation

1 Volet Organisation des habitants

1-1 Soutien pour la création d'un CGTV

Partie supérieure: évaluation du processus, partie inférieure: évaluation des effets

Notes d'évaluation	Définition d'une convention, du règlement intérieur	Sélection des cadres	Participation aux stages de comptabilité, des leaders	Participation au stage d'instructeur d'alphabétisation	Participation au stage d'alphabétisation
5	Les rubriques de la convention et du règlement intérieur ont été définies en fonction des villages. De plus les travaux de définition ont été exécutés comme prévu.	nombre de cadres est défini en fonction des ressources humaines du village. Le président, le vice-président et le secrétaire sont tous trois conscients de leurs rôles.	Plus de 80% des participants avaient le niveau de réussite.	Tous les participants ont atteint le niveau 1.	Plus de 80% des participants ont amélioré leur niveau.
4	Les rubriques de la convention et du règlement intérieur ont été définies en fonction des villages. Les travaux de définition ont été exécutés en retard.	Le nombre de cadres est défini en fonction des ressources humaines du village. Deux personnes parmi le président, le vice-président et le secrétaire sont conscientes de leurs rôles.	60 à 80% des participants avaient le niveau de réussite.	Plus de la moitié des participants ont atteint le niveau 1.	60 à 80% des participants ont amélioré leur niveau.
3	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. De plus les travaux de définition ont été exécutés comme prévu.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Le président, le vice-président et le secrétaire sont tous trois conscients de leurs rôles.	40 à 60% des participants avaient le niveau de réussite.	Tous les participants ont atteint le niveau 2.	40 à 60% des participants ont amélioré leur niveau.
2	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. Les travaux de définition ont été exécutés en retard.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Deux personnes parmi le président, le vice-président et le secrétaire sont conscientes de leurs rôles.	20 à 40% des participants avaient le niveau de réussite.	Plus de la moitié des participants ont atteint le niveau 2.	20 à 40% des participants ont amélioré leur niveau.
1	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. De plus les travaux de définition ont été exécutés largement en retard.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Une personne parmi le président, le vice-président et le secrétaire est consciente de son rôle.	0 à 20% des participants avaient le niveau de réussite.	Plus de la moitié des participants n'ont pas atteint le niveau 2.	0 à 20% des participants ont amélioré leur niveau.

Notes	Etat du registre des réunions	Etat de la gestion autonome	Paiement de la contribution
5	Les enregistrements sont faits pour toutes les réunions.	1. Les modifications de la convention sont faites en fonctions des besoins. 2. Les changements des cadres sont faits selon les besoins. 3. La progression du projet est saisie périodiquement. Les 3 conditions ci-dessus sont satisfaites.	Le paiement de la contribution pour toutes les activités est fait comme prévu. De plus, il y a deux activités pour lesquelles un paiement supérieur à celui prévu est effectué.
4	Plus de 80% des enregistrements des réunions sont faits.	2 des 3 conditions ci-dessus sont satisfaites, dont une est la reconnaissance de la progression du projet.	Le paiement de la contribution est fait comme prévu pour plus de 80% des activités.
3	De 60 à 80% des enregistrements des réunions sont faits.	La progression du projet est reconnue parmi les 3 conditions ci-dessus.	Le paiement de la contribution est fait comme prévu pour 60% à 80% des activités.
2	De 40 à 60% des enregistrements des réunions sont faits.	Parmi les 3 conditions ci-dessus, une des deux conditions en dehors de la reconnaissance de la progression du projet, est satisfaite.	Le paiement de la contribution est fait comme prévu pour 40% à 60% des activités.
1	Moins de 40% des enregistrements des réunions sont faits.	Aucune des 3 conditions ci-dessus n'est satisfaite.	Le paiement de la contribution est fait comme prévu pour moins de 40% des activités.

1-2 Soutien pour l'établissement du système de microfinances Partie supérieure: évaluation du processus, partie inférieure: évaluation des effets

Partie supérieure: évaluation du processus, partie inférieure: évaluation des effets

Notes d'évaluation	Définition d'une convention, du règlement intérieur	Sélection des cadres	Résultat du stage des comptables	Très bon pour les deux
5	Les rubriques de la convention et du règlement intérieur ont été définies en fonction des villages. De plus les travaux de définition ont été exécutés comme prévu.	Le nombre de cadres est défini en fonction des ressources humaines du village. Le président, le vice-président et le secrétaire sont tous trois conscients de leurs rôles.	Très bon pour deux	Les enregistrements sont tous effectués. L'inspection est faite périodiquement. Et l'indication des informations est faite périodiquement.
4	Les rubriques de la convention et du règlement intérieur ont été définies en fonction des villages. Les travaux de définition ont été exécutés en retard.	Le nombre de cadres est défini en fonction des ressources humaines du village. Deux personnes parmi le président, le vice-président et le secrétaire sont conscientes de leurs rôles.	Très bon pour un des deux, bon pour l'autre	Les enregistrements sont tous effectués. L'inspection est faite périodiquement. Et l'indication des informations irrégulière est faite.
3	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. De plus les travaux de définition ont été exécutés comme prévu.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Le président, le vice-président et le secrétaire sont tous trois conscients de leurs rôles	Bon pour les deux Ou bien très bon pour un des deux, mauvais pour l'autre	Les enregistrements sont tous effectués. L'inspection est faite périodiquement. Et l'indication des informations n'est pas effectuée.
2	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. Les travaux de définition ont été exécutés en retard.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Deux personnes parmi le président, le vice-président et le secrétaire sont conscientes de leurs rôles.	Bon pour un des deux, ordinaire pour l'autre.	Les enregistrements ne sont pas tous effectués. L'inspection n'est pas faite périodiquement. Et l'indication des informations n'est pas effectuée.
1	La convention et le règlement intérieur proposés par la JICA ont été adoptés tels quels. De plus les travaux de définition ont été exécutés largement en retard.	Le nombre de cadres est défini selon le nombre de postes proposé par la JICA. Une personne parmi le président, le vice-président et le secrétaire est consciente de son rôle.	Ordinaire pour un des deux. Mauvais pour l'autre. Ou bien inférieur.	Une partie des enregistrements n'est pas faite. L'inspection n'est pas faite périodiquement. Et l'indication des informations n'est pas effectuée.

Notes	Fréquence de prêt	Pourcentage de remboursement	Pourcentage de membres
5	Fréquence de plus de 3% par rapport à la population	Plus de 95%	Plus de 10% de la population du village
4	Fréquence de 2 à 3% par rapport à la population	90% à 95%	5% de la population du village
3	Fréquence de moins de 2% par rapport à la population	85% à 90%	Moins de 5% de la population du village
2	Idem	80% à 85%	Idem
1	Idem	Moins de 80%	Idem

2 Volet Utilisation des sols

Evaluation du processus			
Notes	Convention de l'utilisation des sols au niveau du village	Convention inter-villageoise de l'utilisation des sols	
	Etat d'établissement	Etat d'établissement	Discussions avec la Commune etc.
5	Les rubriques du règlement ont été définies en fonction de la situation réelle dans le village.	Etabli après étude approfondie du contenu	Discussions achevées après des débats suffisants
4	Adoption telle quelle du règlement proposé par la JICA.	Contenu pratiquement achevé	Discussions pratiquement achevées
3	Etude de la convention en cours par les groupements.	A l'étude	Discussions en cours
2	Des discussions concernant la convention ont commencé.	L'étude vient de commencer.	Discussions à peine commencées, mais qui ne progressent pas
1	Il n'y a pas de convention, et elle n'est pas étudiée.	Pas établi ni étudié	Pas de discussions

Evaluation des effets

Notes	Convention de l'utilisation des sols au niveau du village	Convention inter-villageoise de l'utilisation des sols	
	Etat d'établissement	Respect de la convention inter-villageoise	Approbation publique public sur la convention
5	Parfaitement respectée, et des améliorations auraient même été apportées.	Parfaitement respectée, et des améliorations auraient même été apportées.	Approuvée par la Commune
4	Parfaitement respectée	Parfaitement respectée	Pratiquement approuvée par la Commune
3	Pratiquement respectée	Pratiquement respectée	Discussion en cours à la Commune
2	Pas beaucoup respectée	Pas beaucoup respectée	La Commune demande des corrections
1	Pas du tout respectée	Pas du tout respectée	Non contrôlée par la Commune

3 Volet Agriculture

Volet	Projet expérimental	Rubriques d'évaluation	
		Evaluation du processus	Evaluation des effets
Agriculture	Introduction de semences améliorées et fourniture d'engrais et de matériaux pour l'amélioration des sols	Degré de respect et d'apprentissage des techniques introduites	Résultat de la production obtenue

(1) Indices d'évaluation

Les deux points suivants ont finalement été appréciés en tant que résultats des activités expérimentales dans le volet d'agriculture. C'est pourquoi les rubriques ci-dessus ont été considérées comme des grandes rubriques d'évaluation et les indices d'évaluation nécessaires pour juger des différentes rubriques ont été définis ci-dessous.

- ① Possibilités (oui/non, importantes/faibles) que les techniques de culture et de gestion de la fumure concernant les semences améliorées, les matériaux pour l'amélioration des sols et les engrais chimiques soient assimilées par les habitants et exécutées durablement.
- ② Confirmation de l'effet d'augmentation de la production agricole par ces semences améliorées et matériaux.

(2) Méthode de collecte de données pour l'évaluation

1) Données d'évaluation du processus

20 indices ont été fixés (tableau ci-dessous), et une enquête d'évaluation par les habitants a été effectuée auprès de 10 UPA par village. Et provisoirement, les réponses concernant la difficulté des techniques de culture, l'exécution des techniques introduites, l'exécution du fumage ont été quantifiées.

activités	Critère	Rubriques d'évaluation	barème d'appréciation			
			3	2	1	0
fourniture de semences améliorées et encadrement technique des cultures	adéquation de la technique	1-1 avez-vous déjà utilisé des semences améliorées?			non	oui
		1-2 sur quelle surface?	tout le champ	la moitié	le tiers	
		1-3 Que pensez-vous du cycle des semences améliorées?	précoce	semi précoce	tardif	
		1-4 les techniques de culture ont-elles été difficiles?	faciles	moyen	difficiles	
		1-5 Y-a-t-il plus de maladies et d'insectes qu'avec les anciennes semences?	beaucoup moins	moins	pareil	oui
	efficacité(en fonction des quantités à produire)	1-6 la récolte est-elle plus abondante qu'avec les anciennes semences?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non/moins
		1-7 les semences améliorées sont-elles une bonne chose?	très bonne	bonne	indifférente	mauvaise
	durabilité(y compris l'aspect rentabilité)	1-8 comptez-vous utiliser ces variétés à l'avenir?		oui		non
		1-9 utiliseriez-vous les semences améliorées même si elles étaient entièrement à vos frais?	oui			non
	efficacité des stages(progrès techniques; volonté de s'améliorer)	1-10 l'encadrement technique sur le terrain a-t-il modifié les méthodes de cultures?	oui			non
		1-11 souhaitez-vous recevoir encore un encadrement technique?		oui		non
fourniture d'engrais et encadrement technique pour leur utilisation	adéquation(degré de popularisation etc.)	2-1 avez-vous déjà utilisé les engrais chimiques?		oui		non
		2-2 mettez-vous du fumier?		oui		non
	efficacité(en fonction des quantités à produire)	2-3 la récolte s'est-elle accrue?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	moins / diminué
		2-4 le genre d'engrais était-il bon?	très bon	bon	indifférent	mauvais
	durabilité(y compris la rentabilité)	2-5 comptez-vous mettre des engrais?		oui		non
		2-6 utiliserez-vous les engrais chimiques même s'ils étaient entièrement à vos frais?		oui		non
	efficacité des stages	2-7 avez-vous respecté les instructions d'épandage?	oui			non
		2-8 souhaitez-vous encore un encadrement technique?		oui		non
		2-9 la période d'instruction a-t-elle été bien choisie?		oui		non

2) Données pour l'évaluation des effets

Principalement les données collectées pour environ 100 champs étudiés par le biais de la SLACAER en décembre 2001 et les résultats de l'étude de la croissance et de la production sur 30 champs suivis par la mission d'étude et les homologues sont considérés comme la population.

(3) Critères d'évaluation

Les données concernant l'évaluation du processus et l'évaluation des résultats ont été traitées statistiquement et une évaluation relative a été faite. Le classement est comme suit.

Rang	Notes	Plage numérique	Remarques
A	5	Plus de [Moyenne + 2 σ]	σ signifie l'écart standard
B	4	Au-dessous du rang A à [Moyenne + 1 σ]	
C	3	Moyenne \pm 1 σ	
D	2	Au-dessous du rang C [Moyenne - 2 σ]	
E	1	Moins de [Moyenne - 2 σ]	

(4) Totalisation des données et résultats de l'évaluation (Provisoirement: élimination des valeurs anormales, l'étude des erreurs sera faite par la suite)

1) Evaluation du processus

activités	Critère	Rubriques d'évaluation	barème d'appréciation			
			3	2	1	0
fourniture de semences améliorées et encadrement technique des cultures	adéquation de la technique	1-1 avez-vous déjà utilisé des semences améliorées?			non	oui
		1-2 sur quelle surface?	tout le champ	la moitié	le tiers	
		1-3 Que pensez-vous du cycle des semences améliorées?	précoce	semi précoce	tardif	
		1-4 les techniques de culture ont-elles été difficiles?	faciles	moyen	difficiles	
		1-5 Y-a-t-il plus de maladies et d'insectes qu'avec les anciennes semences?	beaucoup moins	moins	pareil	oui
	efficacité(en fonction des quantités à produire)	1-6 la récolte est-elle plus abondante qu'avec les anciennes semences?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non moins
		1-7 les semences améliorées sont-elles une bonne chose?	très bonne	bonne	indifférente	mauvaise
	durabilité(y compris l'aspect rentabilité)	1-8 comptez-vous utiliser ces variétés à l'avenir?		oui		non
		1-9 utiliserez-vous les semences améliorées même si elles étaient entièrement à vos frais?	oui			non
	efficacité des stages(progrès techniques;volonté de s'améliorer)	1-10 l'encadrement technique sur le terrain a-t-il modifié les méthodes de cultures?	oui			non
		1-11 souhaitez-vous recevoir encore un encadrement technique?		oui		non
fourniture d'engrais et encadrement technique pour leur utilisation	adéquation(degré de popularisation etc.)	2-1 avez-vous déjà utilisé les engrais chimiques?		oui		non
		2-2 mettez-vous du fumier?		oui		non
	efficacité(en fonction des quantités à produire)	2-3 la récolte s'est-elle accrue?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	moins et même
		2-4 le genre d'engrais était-il bon?	très bon	bon	indifférent	mauvais
	durabilité(y compris la rentabilité)	2-5 comptez-vous mettre des engrais?		oui		non
		2-6 utiliserez-vous les engrais chimiques même s'ils étaient entièrement à vos frais?		oui		non
	efficacité des stages	2-7 avez-vous respecté les instructions d'épandage?	oui			non
		2-8 souhaitez-vous encore un encadrement technique?		oui		non
		2-9 la période d'instruction a-t-elle été bien choisie?		oui		non

2) Données pour l'évaluation des effets

Principalement les données collectées pour environ 100 champs étudiés par le biais de la SLACAER en décembre 2001 et les résultats de l'étude de la croissance et de la production sur 30 champs suivis par la mission d'étude et les homologues sont considérés comme la population.

(3) Critères d'évaluation

Les données concernant l'évaluation du processus et l'évaluation des résultats ont été traitées statistiquement et une évaluation relative a été faite. Le classement est comme suit.

Rang	Notes	Plage numérique	Remarques
A	5	Plus de [Moyenne + 2 σ]	σ signifie l'écart standard
B	4	Au-dessous du rang A à [Moyenne + 1 σ]	
C	3	Moyenne \pm 1 σ	
D	2	Au-dessous du rang C [Moyenne - 2 σ]	
E	1	Moins de [Moyenne -2 σ]	

(4) Totalisation des données et résultats de l'évaluation (Provisoirement: élimination des valeurs anormales, l'étude des erreurs sera faite par la suite)

1) Evaluation du processus

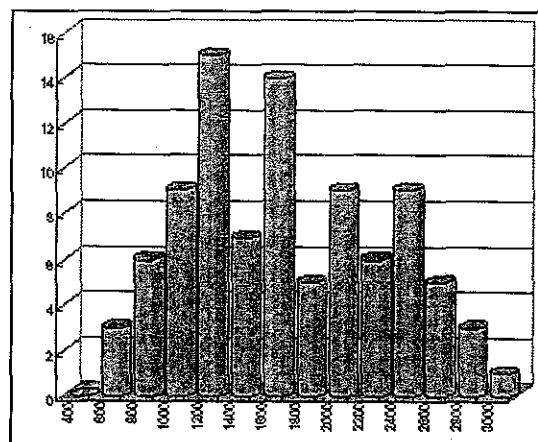
village	1-4	1-10	2-7	Σ	$\Sigma/90$	rang
Bougan	30	30	24	84	93.3%	4
Kokoun	18	21	24	63	70.0%	4
Dlaba	29	30	30	89	98.9%	5
Sinebougou	15	21	30	66	73.3%	4
N'Dinzanawere	22	30	27	79	87.8%	4
Zangourabougou	12	24	24	60	66.7%	4
Zambougou	30	30	30	90	100.0%	5
Fabougou	16	30	30	76	84.4%	4
Siradoba	20	30	0	50	55.6%	3
Dafimbougou	19	27	27	73	81.1%	5
Dougoutiguibou	16	27	27	70	77.8%	4
Sakoibougou	20	30	0	50	55.6%	3

Notes: 1-4: Difficulté des techniques
1-10
Exécution/non-exécution des techniques de culture
Exécution/non-exécution des techniques de la fumure
La valeur maximale pour ces 3 rubriques a été fixée à 30 points (90 points au total), et la valeur pour chacune divisée par 90 a été considérée comme la note totale par village.

2) Evaluation du résultat

Village	UPA d'étude	Rendement moyen	Notes
Bougan	2	1,355	3
Kokoun	10	2,302	5
N'dinzanawere	9	1,749	4
Dlaba	8	1,900	4
Sinebougou	10	1,513	3
Zambougou	9	1,444	3
Zangourabougou2	10	1,840	4
Dafimbougou	11	1,204	3
Sakoibougou	6	1,667	4
Siradoba	4	1,575	3
Dougoutigibougou	10	1,260	3
Fabougou	3	1,445	3
Total	92	1,621	-

Répartition du rendement du mil par village



4 Volet Elevage

Indice	Notes	Description
Participation aux stages	5	Plus de 100% de participation par rapport au projet
	4	80-99% de participation par rapport au projet
	3	60-79% de participation par rapport au projet
	2	40-59% de participation par rapport au projet
	1	Moins de 40% de participation par rapport au projet
Nbre de têtes vaccinées	5	Plus de 80% de têtes vaccinées par rapport au nbre de têtes élevés de grand bétail
	4	60-79% de têtes vaccinées par rapport au nbre de têtes élevés de grand bétail
	3	40-59% de têtes vaccinées par rapport au nbre de têtes élevés de grand bétail
	2	20-39% de têtes vaccinées par rapport au nbre de têtes élevés de grand bétail
	1	Moins de 20% de têtes vaccinées par rapport aux nbre de têtes élevés de grand bétail
Degré d'achèvement du projet concernant la surface de pâturages améliorés	5	Plus de 150% de la surface du projet
	4	100-149% de la surface du projet
	3	66-99% de la surface du projet
	2	30-59% de la surface du projet
	1	Moins de 30% de la surface du projet
Production des pâturages améliorés	5	Plus de 90% par rapport à la production du projet
	4	70-89% par rapport à la production du projet
	3	50-69% par rapport à la production du projet
	2	30-49% par rapport à la production du projet
	1	Moins de 30% par rapport à la production du projet
Volonté d'engagement dans l'étape suivante	5	Plus de 80% du nbre d'enquêtes collectées
	4	60-79% du nbre d'enquêtes collectées
	3	40-59% du nbre d'enquêtes collectées
	2	20-39% du nbre d'enquêtes collectées
	1	Moins de 20% du nbre d'enquêtes collectées
Taux de mortalité de la volaille (taux de mortalité par rapport au nombre élevé)	5	Plus de 100% de taux de réalisation du projet
	4	70-99% de taux de réalisation du projet
	3	50-69% de taux de réalisation du projet
	2	30-49% de taux de réalisation du projet
	1	Moins de 30% de taux de réalisation du projet
Productivité (œufs, viande)	5	Plus de 100% de taux de réalisation du projet
	4	70-99% de taux de réalisation du projet
	3	50-69% de taux de réalisation du projet
	2	30-49% de taux de réalisation du projet
	1	Moins de 30% de taux de réalisation du projet
Nbre de blocs nutritionnels fabriqués	5	Plus de 90% du nombre du projet
	4	70-89% du nombre du projet
	3	50-69% du nombre du projet
	2	30-49% du nombre du projet
	1	Moins de 30% du nombre du projet
Poids augmentés par l'embouche	5	Plus de 100% de taux de réalisation du projet
	4	70-99% de taux de réalisation du projet
	3	50-69% de taux de réalisation du projet
	2	30-49% de taux de réalisation du projet
	1	Moins de 30% de taux de réalisation du projet
Baisse du taux de mortalité (parcs de vaccination)	5	Plus de 100% de taux de réalisation du projet
	4	70-99% de taux de réalisation du projet
	3	50-69% de taux de réalisation du projet
	2	30-49% de taux de réalisation du projet
	1	Moins de 30% de taux de réalisation du projet
Gestion des installations	5	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations suffisants
	4	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations réalisée, mais des améliorations sont à faire.
	3	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations réalisée, mais beaucoup d'améliorations sont à faire.
	2	Réalisation minimale, soit le contrôle du registre soit la gestion et maintenance des installations.
	1	Pas de réalisation.

5 Volet Forêt

5-1 Mini-pépinières

Evaluation du processus	Notes	Evaluation du processus
Etablissement de la convention et du règlement intérieur	3	Etablis
	1	Non établis
Remboursement au fonds	5	Remboursement total
	4	Plus de 75%
	3	Plus de 50%
	2	Plus de 25%
	1	Moins de 25%
Paiement du salaire des opérateurs	5	Plus de 80.000 F CFA
	4	De 60.000 à 80.000 F CFA
	3	De 40.000 à 60.000 F CFA
	2	De 20.000 à 40.000 F CFA
	1	Moins de 20.000 F CFA - Non payé
Evaluation des effets		
Nbre produit	5	Plus de 5000 plants
	4	De 3000 à 5000 plants
	3	De 2000 à 3000 plants
	2	De 1000 à 2000 plants
	1	De 500 à 1000 plants
Montant des ventes	5	Plus de 200.000 F CFA
	4	De 150.000 à 200.000 F CFA
	3	De 100.000 à 150.000 F CFA
	2	De 50.000 à 100.000 F CFA
	1	Moins de 50.000 F CFA
Etat de gestion et maintenance	5	Mêmes critères que pour l'amélioration du cadre de vie
	4	Mêmes critères que pour l'amélioration du cadre de vie
	3	Mêmes critères que pour l'amélioration du cadre de vie
	2	Mêmes critères que pour l'amélioration du cadre de vie
	1	Mêmes critères que pour l'amélioration du cadre de vie
Volonté d'engagement à l'étape suivante	5	Très forte
	4	Forte
	3	Moyenne
	2	Faible
	1	Aucune

5-2 Reboisement

Evaluation du processus		
Etablissement de la convention et du règlement intérieur	3	Etablis
	1	Non établis
Participants au stage de plantation	5	Plus de 30 pers.
	4	De 25 à 30 pers.
	3	De 20 à 25 pers.
	2	De 15 à 20 pers.
	1	Moins de 15 pers.
Nbre de participants au stage de plantation	5	Plus de 100 pers.
	4	De 75 à 100 pers.
	3	De 50 à 75 pers.
	2	De 25 à 50 pers.
	1	Moins de 25 pers.
Evaluation des effets		
Surface plantée	5	Plus de 1 ha
	4	De 0,75 à 1 ha
	3	De 0,50 à 0,75 ha
	2	De 0,25 à 0,50 ha
	1	Moins de 0,25 ha
Taux de survie	5	Plus de 85%
	4	De 75% à 85%
	3	De 50% à 75%
	2	De 25% à 50%
	1	Moins de 25%
Volonté d'engagement à l'étape suivante	5	Très forte
	4	Forte
	3	Moyenne
	2	Faible
	1	Aucune

5-3 Foyer amélioré en terre

Evaluation du processus		
Nbre de participants au stage	5	Plus de 30 pers.
	4	De 25 à 30 pers.
	3	De 20 à 25 pers.
	2	De 15 à 20 pers.
	1	Moins de 15 pers.
Degré de collaboration des hommes	5	Plus de 50%
	4	De 40% à 50%
	3	De 30% à 40%
	2	De 10% à 30%
	1	Moins de 10%
Evaluation des effets		
Nbre fabriqué	5	Plus de 50
	4	De 40 à 50
	3	De 30 à 40
	2	De 20 à 30
	1	Moins de 20
Taux de diffusion	5	Plus de 50%
	4	De 40% à 50%
	3	De 30% à 40%
	2	De 20% à 30%
	1	Moins de 20%
Volonté d'engagement à l'étape suivante	5	Très forte
	4	Forte
	3	Moyenne
	2	Faible
	1	Aucune

5-4 Foyer en fer

Evaluation du processus		
Etablissement de la convention et du règlement intérieur	3	Etablis
	1	Non établis
Remboursement de la contribution	5	Remboursement total
	4	Plus de 75%
	3	Plus de 50%
	2	Plus de 25%
	1	Moins de 25%
Evaluation du stage	5	Très appréciée
	4	Appréciée
	3	Moyenne
	2	Appréciation baisse
	1	Aucune
Evaluation des effets		
Nbre fabriqué	5	Plus de 20
	4	De 15 à 20
	3	De 10 à 15
	2	De 5 à 10
	1	Moins de 5
Nbre de vente	5	Plus de 20
	4	De 15 à 20
	3	De 10 à 15
	2	De 5 à 10
	1	Moins de 5
Volonté d'engagement à l'étape suivante	5	Très forte
	4	Forte
	3	Moyenne
	2	Faible
	1	Aucune

5-5 Fabrication de produits artisanaux

Evaluation du processus					
Etablissement de la convention	3	Etablis			
	1	Non établis			
Système de gestion	5	Très bien constitué			
	4	Bien constitué			
	3	Ordinairement constitué			
	2	Mal constitué			
	1	Aucun			
Mise en réserve de fonds	5	Remboursement total			
	4	Plus de 75%			
	3	Plus de 50%			
	2	Plus de 25%			
	1	Moins de 25%			
Evaluation des effets					
		Savon	Macaronis	Sirop	Pommade
Nbre fabriqué	5	Effectuer une comparaison relative en tant que norme			
	4				
	3				
	2				
	1				
Montant des ventes	5	Plus de 200.000 F CFA			
	4	De 150.000 à 200.000 F CFA			
	3	De 100.000 à 150.000 F CFA			
	2	De 50.000 à 100.000 F CFA			
	1	Moins de 50.000 F CFA			
Volonté d'engagement	5	Très forte			
	4	Forte			
	3	Moyenne			
	2	Faible			
	1	Aucune			

6 Volet Conservation des sols

Volet	Projet expérimental	Rubriques d'évaluation	
		Evaluation du processus	Evaluation des effets
Conservation des sols	(1) Rétablissement et amélioration de la végétation sur les sols érodés (2) Prévention de l'érosion des sols sur les champs	1) Participation aux stages 2) Fourniture la main d'œuvre par les habitants	1) Efficacité 2) Volonté de poursuivre des paysans (résultats de l'enquête)
Evaluation du processus Indice	1) Participation aux stages Moyenne de ① et ② à droite	<p>① Participation des habitants aux activités d'obtention de l'accord</p> <p>Non-participation: 1 Moins de 50% du nombre d'UPA :2 De 50% à 74% du nombre d'UPA :3 De 75% à 99% du nombre d'UPA :4 Plus de 100% du nombre d'UPA :5</p> <p>② Degré de participation des habitants au stage</p> <p>Non-participation: 1 Moins de 50% du projet :2 De 50% à 74% du projet :3 De 75% à 99% du projet :4 Plus de 100% du projet :5</p>	
	2) Fourniture la main d'œuvre par les habitants	<p>(1) Rétablissement et amélioration de la végétation sur les sols érodés</p> <p>A est obtenu en multipliant le nombre total de personnes par le temps et en divisant par le nombre d'UPA.</p> <p>A < 2 : 1 2 < A < 4 : 2 4 < A < 8 : 3 8 < A < 16 : 4 16 < A : 5</p> <p>(2) Prévention de l'érosion des sols sur les champs</p> <p>Non-participation: 1 Nombre d'UPA participé inférieur à 10% du nombre total d'UPA du village: 2 De 10% à 19% du nombre d'UPA :3 De 20% à 29% du nombre d'UPA :4 Plus de 30% du nombre d'UPA :5</p>	
Indice d'évaluation des effets	1) Efficacité	L'efficacité a été notée 1 (pas d'effet) à 5 (grand effet sur l'érosion des sols) sur la base des effets de l'étude sur place de la conservation des sols effectuée par chacune des activités sur les terres érodées (cordons pierreux) et les champs (haies mortes, haies vives, zones de végétation), et la moyenne de chaque activité a été faite par village.	
	2) Volonté de poursuivre des paysans dans l'avenir	<p>① Pourcentage des paysans souhaitant l'introduction des différentes activités de conservation des sols au cours de l'enquête auprès des paysans</p> <p>Moins de 20% :1 De 21% à 40% :2 De 41% à 60% :3 De 61% à 80% :4 De 81% à 100% :5</p>	

7 Volet Infrastructures de production et du cadre de vie

Indice	Division	Description
Etablissement du système de gestion	5	Organisation très active, la convention est respectée et révisée selon les circonstances.
	4	Activités d'organisation, convention respectée
	3	Organisation et convention établies
	2	Soit l'organisation soit la convention établie
	1	Ni l'organisation ni la convention établie
Fourniture de la main d'œuvre	5	Plus de 100% (par rapport au projet)
	4	De 80% à 99%
	3	De 60% à 79%
	2	De 40% à 59%
	1	Moins de 40%
		Toutefois si la période de construction a pris beaucoup de retard (plus de 2 mois): -2 (1 mois environ): -1
Paiement de la contribution		Remboursement de la contribution
	4	Contribution entièrement versée
	3	De 75% à 99%
	2	De 50% à 74%
	1	De 25% à 49%
Stage	5	Les membres du groupe de gestion ont tous assimilés les techniques d'opération et de gestion.
	4	Le représentant a bien assimilé, mais les autres membres un minimum seulement.
	3	Tous les membres du groupe ont assimilé un minimum.
	2	Une partie des membres du groupe a assimilé un minimum.
	1	Personne dans le groupe n'a compris.
Paiement du salaire du responsable	5	Plus de 15.000 F CFA sont payés par mois au responsable de gestion.
	4	10.000 à 14.999 F CFA
	3	5.000 à 9.999 F CFA
	2	1 à 4.999 F CFA
	1	Pas de salaire
Etat de gestion et d'exploitation (puits, salle de réunion, routes)	5	Travaux de gestion actifs
	4	Supervision et maintenance quotidiennes
	3	Supervision quotidienne, mais réparations seulement en cas de dommages
	2	Supervision seulement
	1	Pas de gestion
Etat de gestion et d'exploitation (banque céréalière, moulin)	5	Gestion des installations
	4	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations suffisants
	3	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations réalisée, mais des améliorations sont à faire.
	2	Contrôle du registre et gestion et maintenance des installations réalisée, mais beaucoup d'améliorations sont à faire.
1	Réalisation minimale, soit le contrôle du registre soit la gestion et maintenance des installations	

Etat d'utilisation des puits	5	Prise d'eau de plus de 150% du volume de pompage journalier des puits existants dans le village.
	4	De 125% à 149%
	3	De 100% à 124%
	2	De 75% à 99%
	1	Moins de 75%
Routes	5	Augmentation de plus de 150% par rapport au trafic actuel après le projet
	4	Augmentation de 100% à 150%
	3	Augmentation de 50% à 100%
	2	Augmentation de 0% à 50%
	1	Moins de 50%
Salle de réunion	5	Utilisé plus de 10 jours pendant la saison sèche
	4	Utilisé de 7 à 9 jours
	3	Utilisé de 4 à 6 jours
	2	Utilisé de 1 à 3 jours
	1	Inutilisé
Utilisation de la banque céréalière et du moulin	5	Plus de 100% par rapport à la valeur du projet
	4	De 80% à 99%
	3	De 60% à 79%
	2	De 40% à 59%
	1	Moins de 40%
Réduction du temps de moulage des femmes	5	Diminution de plus de 60% par rapport à la situation actuelle
	4	Diminution de 40% à 59%
	3	Diminution de 20% à 39%
	2	Diminution de 1% à 39%
	1	Inchangé
Taux de diminution des paysans manquant de céréales	5	Diminution de plus de 60% par rapport à la situation actuelle
	4	Diminution de 40% à 59%
	3	Diminution de 20% à 39%
	2	Diminution de 1% à 39%
	1	Inchangé

8 Volet Microsystèmes d'irrigations

Volet	Projet expérimental	Rubriques d'évaluation	
		Evaluation du processus	Evaluation des effets
Microsystèmes d'irrigations	Puits d'irrigation	1) Etablissement du système de gestion 2) Fourniture de la main d'œuvre 3) Paiement de la contribution 4) Aménagement des potagers 5) Participation au stage	1) Gestion et exploitation 2) Volume de la production 3) Taux du rendement 4) Profit et amélioration de l'état nutritionnel
	Mares d'irrigation	1) Etablissement du système de gestion 2) Fourniture de la main d'œuvre 3) Paiement de la contribution 4) Aménagement des potagers 5) Participation au stage	1) Gestion et exploitation 2) Volume de la production 3) Taux du rendement 4) Profit et amélioration de l'état nutritionnel
Indice	Division	Description	
Etablissement du système de gestion	5	Organisation très active, la convention est respectée et révisée selon les circonstances.	
	4	Activités d'organisation, convention respectée	
	3	Organisation et convention établies	
	2	Soit l'organisation soit la convention établie	
	1	Ni l'organisation ni la convention établie	
Fourniture de travail	5	Plus de 100% (par rapport au projet)	
	4	De 80% à 99%	
	3	De 60% à 79%	
	2	De 40% à 59%	
	1	Moins de 40%	
Paiement de la contribution	5	Contribution entièrement versée	
	4	De 75% à 99%	
	3	De 50% à 74%	
	2	De 25% à 49%	
	1	Moins de 25%	
Aménagement des champs de légumes	5	Parcelles aménagées, et champs répartis tous formés	
	4	Parcelles aménagées, une partie des champs répartis est formée	
	3	Parcelles aménagées et réparties entre les paysans	
	2	Parcelles aménagées mais non réparties entre les paysans	
	1	Parcelles non aménagées	
Participation au stage	5	Participation de 100% du groupe	
	4	Participation de 75% à 99%	
	3	Participation de 50% à 74%	
	2	Participation de 25% à 49%	
	1	Participation moins de 25%	
Gestion et exploitation	5	Travaux de gestion actifs	
	4	Supervision et maintenance quotidiennes	
	3	Supervision quotidienne, mais réparations seulement en cas de dommages	
	2	Supervision seulement	
	1	Pas de gestion	
Rendement	5	Rendement de 100% des plants de repiquage	
	4	Rendement de 75% à 99%	
	3	Rendement de 50% à 74%	
	2	Rendement de 25% à 49%	
	1	Rendement moins de 25%	
Profit et amélioration de l'état nutritionnel	5	Augmentation de 50% du revenu individuel par la vente de légumes, et consommation domestique.	
	4	Augmentation du revenu individuel, et consommation domestique.	
	3	Augmentation du revenu individuel, mais pas de consommation domestique.	
	2	Pas d'augmentation du revenu individuel, consommation domestique.	
	1	Pas d'augmentation du revenu individuel et pas de consommation domestique.	

Annexé V 3.2.2.1 Résultats de l'enquête sur l'évaluation des agriculteurs

1 CGTV

	RUBRIQUES D'EVALUATION		BAREME DES REPONSES			
			3	2	1	0
Creation du CGTV	301	La création du CGTV est-elle une bonne chose?			oui	non
	302	La création du CGTV a-t-elle été rapide?	oui	moyen	non	
	304	Le CGTV compte-t-il beaucoup de membres?	oui	moyen	non	
	305	Est-ce que tous les membres du CGTV comprennent leur rôle?			oui	non
	306	Le règlement et règlement intérieur du CGTV sont-ils bien compris?	Très	oui	un peu	non
Formations	320	Avez-vous assisté aux séances de sensibilisation par vidéo?			oui	non
	321	La sensibilisation par vidéo a-t-elle été utile?	Très	moyen	un peu	non
	322	Avez-vous assisté aux visites de zones avancées?			oui	non
	323	Ces visites ont-elles été utiles?	Très	moyen	un peu	non
	324	Avez-vous assisté aux stages de leadership			oui	non
	325	Les stages de leadership ont-ils été utiles?	Très	moyen	un peu	non
	326	Avez-vous assisté aux stages de comptabilité?			oui	non
	327	Les stages de comptabilité ont-ils été utiles?	Très	moyen	un peu	non
	328	Avez-vous assisté aux stages d'alphabétisation?			oui	non
329	Les stages d'alphabétisation ont-ils été utiles?	Très	moyen	un peu	non	
Durabilité	340	Le CGTV sera-t-il nécessaire dans le développement du village?			oui	non
	341	Remplacez-vous vous-mêmes les membres inadéquats?			oui	non
	342	Le CGTV pourra-t-il concevoir de lui-même des mesures de développement du village?			oui	non
	343	Le CGTV pourra-t-il appliquer de lui-même des mesures de développement du village?			oui	non
	344	Le CGTV pourra-t-il continuer à percevoir et gérer les contributions financières?			oui	non
	345	Le CGTV pourra-t-il continuer à gérer les dépôts à terme?			oui	non
	346	Le CGTV établit-il les procès-verbaux des réunions?			oui	non
	347	Le CGTV est-il sûr de pouvoir continuer ses activités?			oui	non

2 UPA

mesures / activités		Rubriques d'évaluation	barème d'appréciation				
			3	2	1	0	
Utilisation des sols	1-1	Connaissez-vous la convention pour l'utilisation des sols ? (si non, sauter les questions suivantes)			oui	non	
	1-2	Une convention faite par plusieurs villages est-elle une bonne chose ?			oui	non	
	1-3	La convention (même avant finalisation) a-t-elle réduit l'influence des personnes extérieures aux villages adhé	très peu	peu	aucune	oui	
	1-4	la convention (même avant finalisation) améliore-t-elle les rapports avec les villages voisins ?	oui, énormément	oui, bien	non, rien ne change	non, elle les déte	
	1-5	La convention (même avant finalisation) a-t-elle modifié l'approche de l'utilisation des sols ?			oui	non	
	1-6	La promotion de la création de la convention par les coordinateurs et les homologues a-t-elle été bien faite ?	oui, très bien	oui, bien	normalement	non, mal	
	1-7	Avez-vous écouté ou entendu parler de l'information radio sur la convention ?			oui	non	
	1-8	L'information a-t-elle eu de l'effet ?			oui	non	
conservation des forêts	Production de plants	2-1	Les mini-pépinières sont-elles nécessaires ?	oui			non
		2-2	Avez-vous acheté des plants aux mini-pépinières ?	oui			non
		2-3	Avez-vous l'intention de leur en acheter encore ?	oui			non
		2-4	L'encadrement de la production des plants a-t-il été satisfaisant ?	oui, très	oui, bien	ni bien ni mal	non, insuffisant
	Reboisement	2-5	Avez-vous fait du reboisement communautaire ou individuel ?	les deux	communautaire	individuel	aucun
		2-6	Allez-vous en refaire ?	Oui, des deux	communautaire	individuel	non
		2-7	Qu'est-ce qui pose problème dans le reboisement ?	Les techniques d'entretien après	Les dégâts dus à la divagation des	le manque de bons plants	autres
		2-8	L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui, très	oui, bien	ni bien ni mal	non, insuffisant
volet élevage	Introduction de pâturages améliorés	3-1	Avez-vous participé à des stages sur les pâturages améliorés ? - Si oui, le(s)quel(s) ?	stage en zone avancée	stage théorique sur l'introduction de pâturages améliorés	stage pratique de technique d'amélioration de pâ	non
		3-2	Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non
		3-3	Que pensez-vous des semences introduites dans les pâturages ?	elles sont bien		Je n'en pense rien	elles ne me satisfont pas
		3-4	Quelle suite envisagez-vous à l'introduction des pâturages améliorés ?	Je continuerai seul		Je continuerai s'il y a de l'aide	Je n'en veux pas
		3-5	Attitude vis-à-vis de l'augmentation de la production de fourrage	Je veux investir plus			Je ne veux pas dé penser
		3-6	Une réglementation du pâturage est-elle nécessaire ?	Oui		Je n'en sais rien	non
		3-7	Etes-vous satisfait du fonctionnement du G.A.S pâturage ?	Oui			non
		3-8	Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait du G.A.S pâturage ?	La comptabilité n'est pas transparente	Le règlement n'est pas respecté	La gestion du G.A.S est despotique	
		3-9	Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le	Bien ajustées		Trop élevées

mesures / activités		Rubriques d'évaluation	barème d'appréciation			
			3	2	1	0
volet élevage	Parcs de vaccination	3-10 Avez-vous participé à des stages sur la vaccination ? - Si oui, le(s)quel(s) ?	Stage en zone avancée	Santé animale	Technique de vaccination	Non
		3-11 Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non
		3-12 Etes-vous satisfait des parcs de vaccination construits ?	oui		Je n'en pense rien	non
		3-13 Si satisfait, raison de la satisfaction	Baisse de la mortalité du bétail	Organisation de la santé animale	Construction des infrastructures à bon	
		3-14 Si insatisfait, raison de l'insatisfaction		Coût élevé de l'entretien	Montant élevé des contributions financières	Les infrastructures ne sont pas pratiques
		3-15 Etes-vous satisfait du fonctionnement du G.A.S élevage ?	Oui		Je n'en pense rien	non
	3-16 Que pensez-vous des contributions financières pour la construction des parcs de vaccination ?	Elles sont moins élevées que je ne le	Bien ajustées		Trop élevées	
	Poulaillers améliorés et introduction de coqs géniteurs	3-17 Avez-vous participé à des stages sur les poulaillers améliorés? - Si oui, le(s)quel(s) ?	stage en zone avancée	Technique avicole	Technique de construction des	non
		3-18 Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non
		3-19 Etes-vous satisfait des poulaillers construits ?	oui		Je n'en pense rien	non
		3-20 Si satisfait, raison de la satisfaction	Baisse de la mortalité de la volaille	augmentation de la production d'oeufs	Construction des infrastructures à bon	
		3-21 Si insatisfait, raison de l'insatisfaction		Coût élevé de l'entretien	montant élevé des contributions financières	Les infrastructures ne sont pas pratiques
		3-22 Etes-vous satisfait de l'introduction des coqs de race ?	oui		Je n'en pense rien	non
		3-23 Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	Trop peu de coqs introduits	les coqs sont chers	la race est mauvaise	trop de pertes accidentelles
		3-24 Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le	Bien ajustées		Trop élevées
	3-25 Comptez-vous continuer à construire des poulaillers ?	Oui, à mes frais et j'aggrandirai l'é	j'aggrandirai l'élevage si j'ai de		non, même si il y a de l'aide	
	Fabrication de blocs nutritionnels pour le bétail et embouche ovine	3-26 Avez-vous participé à des stages sur la fabrication des blocs nutritionnels ou l'embouche ovine ? - Si oui,	stage en zone avancée	embouche	fabrication des blocs	non
		3-27 Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non
		3-28 Etes-vous satisfait du matériel introduit ?	Oui		Je n'en pense rien	non
		3-29 Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	peu de matériel	impossible de renouveler le maté	le matériel n'est pas durable	le matériel n'est pas pratique
		3-30 Si satisfait, raison de la satisfaction	le matériel est bon marché	l'utilisation des blocs est facile	l'entretien coûte peu	
		3-31 Que pensez-vous de la quantité des ingrédients introduite ?	Trop peu	adéquate	trop abondante	
		3-32 Que pensez-vous de l'embouche ovine (introduction des moutons)	satisfait		Je n'en pense rien	insatisfait
		3-33 Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	peu de moutons	moutons chers	mauvais moutons	
		3-34 Si satisfait, raison de la satisfaction	la vente a rapporté	j'ai tout vendu sans perte accidentelle	l'embouche est simple	
		3-35 Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le	Bien ajustées		Trop élevées
	3-36 Comptez-vous continuer la confection des blocs et l'embouche ovine ?	Oui, à mes frais et j'aggrandirai l'é	J'aggrandirai l'élevage si j'ai de		non, même si il y a de l'aide	

Amélioration du cadre de vie	Aménagement de puits pour la vie quotidienne	4-1	Utilisez-vous les puits modernes à grand diamètre installés par la JICA ?			oui	non
		4-2	Quel est l'avantage du puits moderne à grand diamètre (1 seule réponse)	l'eau est meilleure que dans les puits	on a assez d'eau, même en saison sèche	moins de réparations à faire	autres
		4-3	Participez-vous au nettoyage du puits ?			oui	non
		4-4	Connaissez-vous le règlement de gestion du puits ?			oui	non
	Construction de salles de réunion	4-5	La salle de réunion vous sert-elle ?			oui	non
		4-6	Avez-vous participé à la construction de la salle de réunion ?			oui	non
		4-7	Quel avantage y-a-t-il eu à construire la salle de réunion ? (1 seule réponse)	Les réunions du CGTV sont facilitées	Les activités communautaires sont facilitées	Les réunions nocturnes sont devenues possibles	autres raisons()
		4-8	Connaissez-vous le règlement de gestion de la salle de réunion ?			oui	non
	Aménagement de pistes	4-9	Quels avantages y-a-t-il eu à construire la piste ? (2 réponses)	On peut aller vendre la récolte etc. au marché même	Les élèves peuvent aller à l'école ou y vont plus facilement	Possibilité d'aller à l'hôpital en cas d'urgence même de	autres raisons()
		4-10	Connaissez-vous le règlement de gestion de la piste ?			oui	non
		4-11	Participez-vous aux travaux de réfection de la piste ?			oui	non
	Mise en place de moulins	4-11	Avez-vous emprunté des céréales à la banque de céréales ?			oui	non
		4-12	Avez-vous acheté des céréales aux marché cette année ?			oui	non
		4-13	Si la banque de céréales avait de plus gros stocks, lui emprunteriez-vous plus ?			oui	non
		4-14	Connaissez-vous le règlement de gestion de la banque de céréales ?			oui	non
	Création de banques céréalières	4-16	Votre UPA utilise-t-elle le moulin ?			oui	non
		4-17	Si oui, quelle quantité de votre consommation en céréales faites-vous moudre ?	presque tout	la moitié	rien qu'un peu	rien
		4-18	Pourquoi n'utilisez-vous pas le moulin ? (1 réponse)	C'est trop cher pour moi	La mouture est mal faite	le moulin est loin	La mouture doit se faire à la maison et
		4-19	Comment utilisez-vous le temps gagné grâce au moulin ?	tâches ménagères	maraîchage	recupération (repos)	travail agricole
Conservation des sols	5-1	Avez-vous effectué individuellement des activités de conservation des sols ?	Oui			non	
	5-2	Allez-vous continuer à en faire ?	Oui			non	
	5-3	Quels en sont les problèmes ?	manque de matériel	manque de main	peu efficace	autres raisons()	
	5-4	Avez-vous participé aux activités collectives de conservation des sols ?	Oui			non	
	5-5	Allez-vous continuer à y participer ?	Oui			non	
	5-6	Quels en sont les problèmes ?	manque de matériel	peu de participants	peu efficace	autres raisons()	
	5-7	L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui		Je n'en pense rien	non	

Agriculture	Introduction de semences sélectionnées	6-1 Avez-vous déjà participé à un stage d'utilisation des semences sélectionnées ?	oui	non		
		6-2 Avez-vous déjà utilisé des semences sélectionnées ?			non	oui
		6-3 Sur quelle surface ?	tout le champs	la moitié	le tiers	autre
		6-4 Que pensez-vous du cycle des semences sélectionnées ?	précoce	semi précoce	tardif	
		6-5 Les techniques de culture ont-elles été difficiles ?	faciles	moyen	difficiles	
		6-6 Y-a-t-il plus de maladies et d'insectes qu'avec les anciennes semences ?	beaucoup moins	moins	pareil	oui
		6-7 La récolte est-elle plus abondante qu'avec les anciennes semences ?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non, moins
		6-8 Les semences sélectionnées sont-elles une bonne chose ?	très bonne	bonne	indifférente	mauvaise
		6-9 Comptez-vous utiliser ces variétés à l'avenir ?		oui		non
		6-10 Utiliseriez-vous les semences sélectionnées même si elles étaient entièrement à vos frais ?	oui			non
		6-11 L'encadrement technique sur le terrain a-t-il modifié les méthodes de cultures ?	oui			non
		6-12 Souhaitez-vous recevoir encore un encadrement technique ?		oui		non
	Fourniture d'engrais	6-13 Avez-vous déjà utilisé les engrais chimiques ?		oui		non
		6-14 Mettez-vous du fumier ?		oui		non
		6-15 La récolte s'est-elle accrue ?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non, elle a diminué
		6-16 Le genre d'engrais était-il bon ?	très bon	bon	indifférent	mauvais
		6-17 Comptez-vous mettre des engrais ?		oui		non
		6-18 Utiliseriez-vous les engrais chimiques même s'ils étaient entièrement à vos frais ?		oui		non
		6-19 Avez-vous respecté les instructions d'épandage ?	oui			non
		6-20 Souhaitez-vous encore un encadrement technique ?		oui		non
		6-21 La période d'instruction a-t-elle été bien choisie ?		oui		non
	Cultures maraichères	6-22 Avez-vous bénéficié de stage de formation aux techniques de cultures maraichères ?			Oui	Non
		6-23 L'eau des puits est-elle en quantité suffisante ?	Plus qu'assez	Suffisante	Insuffisante	
		6-24 L'eau des mares est-elle en quantité suffisante ?	Plus qu'assez	Suffisante	Insuffisante	
		6-25 Utilisez-vous les bassins ?		Oui	En partie	Non
		6-26 La parcelle attribuée est-elle suffisante en superficie ?			Oui	Non
		6-27 Le matériel de jardinage attribué est-il suffisant ?			Oui	Non
		6-28 Quel est le matériel le plus important pour améliorer votre travail ? (1 seule réponse)	Mat d'arrosage	Mat de traitement	Matériel aratoire	Matériel d'exhaure
		6-29 Etes-vous satisfait du choix des spéculations ?		Il faut plus de variétés	Oui	Il faut moins de variétés
		6-30 La technique de culture de ces spéculations est :		Facile	Difficile	Très difficile
		6-31 Vos cultures ont-elles été attaquées par les insectes ?	Non	Faiblement	Moyennement	Fortement
		6-32 Comment avez-vous contrôlé ces attaques ?		Facilement	Difficilement	Très difficilement
		6-33 Les récoltes ont-elles été suffisantes ?			Oui	Non
		6-34 Les revenus tirés du maraîchage ont-ils été suffisants ?	Très	Oui	Moyens	Non
		6-35 Pensez-vous continuer le maraîchage ?	Oui			Non
		6-36 Comptez-vous développer le maraîchage même sans aide ?	Oui			Non
		6-37 L'encadrement technique des cultures a-t-il été suffisant ?	Oui			Non
		6-38 Souhaitez-vous encore être encadré ?	Oui			Non
		6-39 Dans quel domaine ?	Pépinière	Repiquage	Entretiens	Récolte /
		6-40 A quel mois ?	Sept	Oct	Nov	Déc
	Confection de produits artisanaux	7-01 L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui, très	oui	moyennement	non
7-02 Allez-vous continuer à produire et à vendre par vous-même (ou en groupe) ?		oui			non	
7-03 Quels sont les problèmes de fonctionnement ? (prendre le cas du savon comme exemple)		problèmes de gestion	la technique est difficile	problèmes d'organisation du	autres	
7-04 Degré de satisfaction de cette activité		très satisfait	pas mal	moyen	insuffisant	

3. Résultat d'étude de l'évaluation

3.1 Organisation des populations projet (CGTV)

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
301	La création du CGTV est-elle une bonne chose?			oui 71	non 0	1	72
				98.6%	0.0%	1.4%	100.0%
302	La création du CGTV a-t-elle été rapide?	oui 30	moyen 39	non 2		1	72
		41.7%	54.2%	2.8%		1.4%	100.0%
304	Le CGTV compte-t-il beaucoup de membres?	oui 13	moyen 46	non 12		1	72
		18.1%	63.9%	16.7%		1.4%	100.0%
305	Est-ce que tous les membres du CGTV comprennent leur rôle?			oui 23	non 47	2	72
				31.9%	65.3%	2.8%	100.0%
306	Le règlement et règlement intérieur du CGTV sont-ils bien compris?	Très 7	oui 17	un peu 41	non 5	2	72
		9.7%	23.6%	56.9%	6.9%	2.8%	100.0%
320	Avez-vous assisté aux séances de sensibilisation par vidéo?			oui 65	non 6	1	72
				90.3%	8.3%	1.4%	100.0%
321	La sensibilisation par vidéo a-t-elle été utile?	Très 64	moyen 3	un peu 0	non 1	4	72
		88.9%	4.2%	0.0%	1.4%	5.6%	100.0%
322	Avez-vous assisté aux visites de zones avancées?			oui 33	non 38	1	72
				45.8%	52.8%	1.4%	100.0%
323	Ces visites ont-elles été utiles?	Très 48	moyen 3	un peu 1	non 3	17	72
		66.7%	4.2%	1.4%	4.2%	23.6%	100.0%
324	Avez-vous assisté aux stages de leadership			oui 41	non 30	1	72
				56.9%	41.7%	1.4%	100.0%
325	Les stages de leadership ont-ils été utiles?	Très 36	moyen 11	un peu 2	non 3	20	72
		50.0%	15.3%	2.8%	4.2%	27.8%	100.0%
326	Avez-vous assisté aux stages de comptabilité?			oui 37	non 33	2	72
				51.4%	45.8%	2.8%	100.0%
327	Les stages de comptabilité ont-ils été utiles?	Très 39	moyen 8	un peu 3	non 4	18	72
		54.2%	11.1%	4.2%	5.6%	25.0%	100.0%
328	Avez-vous assisté aux stages d'alphabétisation?			oui 53	non 18	1	72
				73.6%	25.0%	1.4%	100.0%
329	Les stages d'alphabétisation ont-ils été utiles?	Très 43	moyen 7	un peu 9	non 4	9	72
		59.7%	9.7%	12.5%	5.6%	12.5%	100.0%
340	Le CGTV sera-t-il nécessaire dans le développement du village?			oui 71	non 0	1	72
				98.6%	0.0%	1.4%	100.0%
341	Remplacez-vous vous-mêmes les membres inadéquats?			oui 63	non 8	1	72
				87.5%	11.1%	1.4%	100.0%
342	Le CGTV pourra-t-il concevoir de lui-même des mesures de développement du village?			oui 57	non 13	2	72
				79.2%	18.1%	2.8%	100.0%
343	Le CGTV pourra-t-il appliquer de lui-même des mesures de développement du village?			oui 52	non 19	1	72
				72.2%	26.4%	1.4%	100.0%
344	Le CGTV pourra-t-il continuer à percevoir et gérer les contributions financières?			oui 57	non 13	2	72
				79.2%	18.1%	2.8%	100.0%
345	Le CGTV pourra-t-il continuer à gérer les dépôts à terme?			oui 57	non 13	2	72
				79.2%	18.1%	2.8%	100.0%
346	Le CGTV établit-il les procès-verbaux des réunions?			oui 56	non 14	2	72
				77.8%	19.4%	2.8%	100.0%
347	Le CGTV est-il sûr de pouvoir continuer ses activités?			oui 55	non 14	3	72
				76.4%	19.4%	4.2%	100.0%

3.2 Utilisation de sols et conservation des foret

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
1-1	Connaissez-vous la convention pour l'utilisation des sols?(si non,sauter les questions suivantes)			oui 111	non 3	0	114
				97,4%	2,6%	0,0%	100,0%
1-2	Une convention faite par plusieurs villages est-elle une bonne chose?			oui 112	non 0	2	114
				98,2%	0,0%	1,8%	100,0%
1-3	La convention(même avant finalisation)a-t-elle réduit l'influence des personnes extérieures aux villages adhérents?	très peu 24	peu 43	aucune 11	oui 33	3	114
		21,1%	37,7%	9,6%	29,3%	2,6%	100,0%
1-4	la convention (même avant finalisation) améliore-t-elle les rapports avec les villages voisins ?	oui, énormément 54	oui, bien 51	non, rien ne change 6	non, elle les dégrade 0	3	114
		47,4%	44,7%	5,3%	0,0%	2,6%	100,0%
1-5	La convention (même avant finalisation) a-t-elle modifié l'approche de l'utilisation des sols ?			oui 105	non 4	5	114
				92,1%	3,5%	4,4%	100,0%
1-6	La promotion de la création de la convention par les coordinateurs et les homologues a-t-elle été bien faite ?	oui, très bien 80	oui, bien 25	normalement 4	non, mal 0	5	114
		70,2%	21,9%	3,5%	0,0%	4,4%	100,0%
1-7	Avez-vous écouté ou entendu parler de l'information radio sur la convention ?			oui 71	non 24	19	114
				62,3%	21,1%	16,6%	100,0%
1-8	L'information a-t-elle eu de l'effet ?			oui 69	non 10	35	114
				60,5%	8,8%	30,7%	100,0%
2-1	Les mini-pépinières sont-elles nécessaires ?	oui 100			non 0	14	114
		87,7%			0,0%	12,3%	100,0%
2-2	Avez-vous acheté des plants aux mini-pépinières ?	oui 71			non 43	0	114
		62,3%			37,7%	0,0%	100,0%
2-3	Avez-vous l'intention de leur en acheter encore ?	oui 113			non 1	0	114
		99,1%			0,9%	0,0%	100,0%
2-4	L'encadrement de la production des plants a-t-il été satisfaisant ?	oui, très 67	oui, bien 32	ni bien ni mal 3	non, insuffisant 1	11	114
		58,8%	28,1%	2,6%	0,9%	9,6%	100,0%
2-5	Avez-vous fait du reboisement communautaire ou individuel ?	les deux 86	communautaire 24	individuel 3	aucun 1	0	114
		75,4%	21,1%	2,6%	0,9%	0,0%	100,0%
2-6	Qu'est-ce-qui pose problème dans le reboisement ?	Oui,des deux 104	communautaire 1	individuel 9	non 0	0	114
		91,2%	0,9%	7,9%	0,0%	0,0%	100,0%
2-7	Qu'est-ce-qui pose problème dans le reboisement ?	Les techniques d'entretien après repiquage 62	Les dégâts dus à la divagation des animaux 26	le manque de bons plants 3	autres 23	0	114
		54,4%	22,8%	2,6%	20,2%	0,0%	100,0%
		1	23	1	15	74	114
		0	1	0	6	107	114
		0,0%	0,9%	0,0%	5,3%	92,8%	100,0%
2-8	L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui, très 69	oui, bien 37	ni bien ni mal 2	non, insuffisant 2	4	114
		60,5%	32,5%	1,8%	1,8%	3,5%	100,0%

3.3 Volet Elevage (1)

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
3-1	Avez-vous participé à des stages sur les pâturages améliorés ? - Si oui, le(s)quel(s) ?	stage en zone avancée	stage théorique sur l'introduction de pâturages améliorés	stage pratique de technique d'amélioration de pâturages	non		
		15	12	22	65	0	114
		0	7	10	0	97	114
		0	0	4	0	110	114
		15	19	36	65		
		15.7%	16.9%	31.6%	37.0%		
3-2	Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non		
		33	15	30	2	34	114
		28.9%	13.2%	26.3%	1.8%	29.8%	100.0%
3-3	Que pensez-vous des semences introduites dans les pâturages ?	elles sont bien		Je n'en pense rien	elles ne me satisfont pas		
		66	1	20	11	16	114
		57.9%	0.9%	17.5%	9.6%	14.0%	100.0%
3-4	Quelle suite envisagez-vous à l'introduction des pâturages améliorés ?	Je continuerais seul		Je continuerais s'il y a de l'aide	Je n'en veux pas		
		21	4	60	11	18	114
		18.4%	3.5%	52.6%	9.6%	15.8%	100.0%
3-5	Attitude vis-à-vis de l'augmentation de la production de fourrage	Je veux investir plus			Je ne veux pas dépenser		
		75		1	28	10	114
		65.8%		0.9%	24.6%	8.8%	100.0%
3-6	Une réglementation du pâturage est-elle nécessaire ?	Oui		Je n'en sais rien	non		
		87		11	12	4	114
		76.3%		9.6%	10.5%	3.5%	100.0%
3-7	Etes-vous satisfait du fonctionnement du G.A.S pâturage ?	Oui			non		
		74		5	15	20	114
		64.9%		4.4%	13.2%	17.5%	100.0%
3-8	Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait du G.A.S pâturage ?	La comptabilité n'est pas transparente	Le règlement n'est pas respecté	La gestion du G.A.S est despotique	その他		
		0	10	1	4	99	114
		0.0%	8.8%	0.9%	3.5%	86.8%	100.0%
3-9	Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le prévoyais	Bien ajustées		Trop élevées		
		3	61	5	25	20	114
		2.6%	53.5%	4.4%	21.9%	17.5%	100.0%
3-10	Avez-vous participé à des stages sur la vaccination ? - Si oui, le(s)quel(s) ?	Stage en zone avancée	Santé animale	Technique de vaccination	Non		
		6	1	0	74	33	114
		0	0	1	0	113	114
		0	0	0	0	114	114
		6	1	1	74		
		5.3%	0.9%	0.0%	64.9%		
3-11	Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non		
		6	1	32	1	74	114
		5.3%	0.9%	28.1%	0.9%	64.9%	100.0%
3-12	Etes-vous satisfait des parcs de vaccination construits ?	oui		Je n'en pense rien	non		
		57		1	0	56	114
		50.0%		0.9%	0.0%	49.1%	100.0%
3-13	Si satisfait, raison de la satisfaction	Baisse de la mortalité du bétail	Organisation de la santé animale	Construction des infrastructures à bon prix			
		13	33	7		61	114
		11.4%	28.9%	6.1%		56.5%	100.0%
3-14	Si insatisfait, raison de l'insatisfaction		Coût élevé de l'entretien	Montant élevé des contributions financières	Les infrastructures ne sont pas pratiques		
		2	0	0	0	112	114
		1.8%	0.0%	0.0%	0.0%	98.2%	100.0%
3-15	Etes-vous satisfait du fonctionnement du G.A.S élevage ?	Oui		Je n'en pense rien	non		
		65	0	11	2	36	114
		57.0%	0.0%	9.6%	1.8%	31.6%	100.0%
3-16	Que pensez-vous des contributions financières pour la construction des parcs de vaccination ?	Elles sont moins élevées que je ne le prévoyais	Bien ajustées		Trop élevées		
		6	50	3	1	54	114
		5.3%	43.9%	2.6%	0.9%	47.4%	100.0%

Volet Elevage (2)

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
3-17	Avez-vous participé à des stages sur les poulaillers améliorés? - Si oui, le(s)quel(s) ?	stage en zone avancée	Technique avicole	Technique deconstruction des poulaillers améliorés	non		
		19	10	17	65	3	114
		0	10	5	0	99	114
		0	0	7	0	107	114
		19 16.7%	10 8.8%	17 15.0%	65 57.0%		
3-18	Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non		
		40	7	32	3	32	114
		35.1%	6.1%	28.1%	2.6%	28.1%	100.0%
3-19	Etes-vous satisfait des poulaillers construits ?	oui		Je n'en pense rien	non		
		103		4	2	5	114
		90.4%		3.5%	1.8%	4.4%	100.0%
3-20	Si satisfait, raison de la satisfaction	Baisse de la mortalité de la volaille	augmentation de la production d'oeufs	Construction des infrastructures à bon prix			
		63	20	21	1	9	114
		55.3%	17.5%	18.4%	0.9%	7.9%	100.0%
3-21	Si insatisfait, raison de l'insatisfaction		Coût élevé de l'entretien	montant élevé des contributions financières	Les infrastructures ne sont pas pratiques		
		1	1	0	0	112	114
		0.9%	0.9%	0.0%	0.0%	98.2%	100.0%
3-22	Etes-vous satisfait de l'introduction des coqs de race ?	oui		Je n'en pense rien	non		
		88		16	6	4	114
		77.2%		14.0%	5.2%	3.5%	100.0%
3-23	Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	Trop peu de coqs introduits	les coqs sont chers	la race est mauvaise	trop de pertes accidentelles		
		0	2	0	4	108	114
		0.0%	1.8%	0.0%	3.5%	94.7%	100.0%
3-24	Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le prévoyais	Bien ajustées		Trop élevées		
		8	83	4	14	5	114
		7.0%	72.8%	3.5%	12.3%	4.4%	100.0%
3-25	Comptez-vous continuer à construire des poulaillers ?	Oui, à mes frais et j'agrandirai l'élevage	J'agrandirai l'élevage si j'ai de l'aide		non, même si il y a de l'aide		
		50	54		3	7	114
		43.9%	47.4%		2.6%	6.1%	100.0%

Volet Elevage (3)

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					
		3	2	1	0	non reponse	Totale
3-26	Avez-vous participé à des stages sur la fabrication des blocs nutritionnels ou l'embouche ovine ? - Si oui, le(s)quel(s) ?	stage en zone avancée	embouche	fabrication des blocs	non		
		6	28	25	54	1	114
		1	4	26	0	83	114
		0	0	3	1	110	114
		61,7%	28,1%	47,4%	35%	48,2%	
3-27	Avez-vous été satisfait du stage ?	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Je n'en sais rien	non		
		42	10	16	5	41	114
		36,8%	8,8%	14,0%	4,4%	36,0%	100,0%
3-28	Etes-vous satisfait du matériel introduit ?	Oui		Je n'en pense rien	non		
		70	1	10	4	29	114
		61,4%	0,9%	8,8%	3,5%	25,4%	100,0%
3-29	Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	peu de matériel	impossible de renouveler le matériel nous-mêmes	le matériel n'est pas durable	le matériel n'est pas pratique		
		3	0	2	3	106	114
		2,6%	0,0%	1,8%	2,6%	93,0%	100,0%
3-30	Si satisfait, raison de la satisfaction	le matériel est bon marché	l'utilisation des blocs est facile	l'entretien coûte peu			
		45	31	0	1	37	114
		39,5%	27,2%	0,0%	0,9%	32,5%	100,0%
3-31	Que pensez-vous de la quantité des ingrédients introduite ?	Trop peu	adéquate	trop abondante			
		7	63	3	15	26	114
		6,1%	55,3%	2,6%	13,2%	22,8%	100,0%
3-32	Que pensez-vous de l'embouche ovine (introduction des moutons)	satisfait		Je n'en pense rien	insatisfait		
		99		4	2	9	114
		86,8%		3,5%	1,8%	7,9%	100,0%
3-33	Si insatisfait, raison de l'insatisfaction	peu de moutons	moutons chers	mauvais			
		2	0	1	0	111	114
		1,8%	0,0%	0,9%	0,0%	97,3%	100,0%
3-34	Si satisfait, raison de la satisfaction	la vente a rapporté	j'ai tout vendu sans perte accidentelle	l'embouche est simple			
		70	2	29		13	114
		61,4%	1,8%	25,4%		11,4%	100,0%
3-35	Que pensez-vous des contributions financières ?	Elles sont moins élevées que je ne le prévoyais	Bien ajustées		Trop élevées		
		28	75	1	0	10	114
		24,6%	65,8%	0,9%	0,0%	8,8%	100,0%
3-36	Comptez-vous continuer la confection des blocs et l'embouche ovine ?	Oui, à mes frais et j'aggrandirai l'élevage	J'aggrandirai l'élevage si j'ai de l'aide		non, même si il y a de l'aide		
		49	50	1	4	10	114
		43,0%	43,9%	0,9%	3,5%	8,8%	100,0%

3.4 Amélioration du cadre de vie

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non	
4-1	Utilisez-vous les puits modernes à grand diamètre installés par la JICA ?			oui	non		
				59	15	40	114
				51.7%	13.3%	45.0%	100.0%
4-2	Quel est l'avantage du puits moderne à grand diamètre (1 seule réponse)	l'eau est meilleure que dans les puits traditionnels	on a assez d'eau, même en saison sèche	moins de réparations à faire	autres		
		34	21	6	2	51	114
		29.8%	18.4%	5.3%	1.8%	45.7%	100.0%
4-3	Participez-vous au nettoyage du puits ?			oui	non		
				52	12	50	114
				45.6%	10.5%	43.9%	100.0%
4-4	Connaissez-vous le règlement de gestion du			oui	non		
				58	6	50	114
				50.9%	5.3%	43.9%	100.0%
4-5	La salle de réunion vous sert-elle ?			oui	non		
				111	0	3	114
				97.4%	0.0%	2.6%	100.0%
4-6	Avez-vous participé à la construction de la salle de réunion ?			oui	non		
				106	4	4	114
				93.0%	3.5%	3.5%	100.0%
4-7	Quel avantage y-a-t-il eu à construire la salle de réunion ? (1 seule réponse)	Les réunions du CGTV sont facilitées	Les activités communautaires sont facilitées	Les réunions nocturnes sont devenues possibles	autres raisons ()		
		47	11	13	42	1	114
		41.2%	9.6%	11.4%	36.8%	0.9%	100.0%
4-8	Connaissez-vous le règlement de gestion de la salle de réunion ?			oui	non		
				93	16	5	114
				81.6%	14.0%	4.4%	100.0%
4-9	Quels avantages y-a-t-il eu à construire la piste ? (2 réponses)	On peut aller vendre la récolte etc. au marché même pendant l'hivernage	Les élèves peuvent aller à l'école ou y vont plus facilement	Possibilité d'aller à l'hôpital en cas d'urgence même de nuit ou en hivernage	autres raisons ()		
		63	8	3	12	28	114
		1	19	41	10	43	114
		0.9%	16.7%	36.0%	8.8%	37.6%	100.0%
4-10	Connaissez-vous le règlement de gestion de la piste ?			oui	non		
				98	5	11	114
				86.0%	4.4%	9.6%	100.0%
4-11	Participez-vous aux travaux de réparation de la piste ?			oui	non		
				73	18	23	114
				64.1%	15.8%	20.1%	100.0%
4-12	Avez-vous emprunté des céréales à la banque de céréales ?			oui	non		
				48	14	52	114
				42.1%	12.3%	45.6%	100.0%
4-13	Avez-vous acheté des céréales aux marchés cette année ?			oui	non		
				24	72	18	114
				21.1%	63.2%	15.8%	100.0%
4-14	Si la banque de céréales avait de plus gros stocks, lui emprunteriez-vous plus ?			oui	non		
				49	6	59	114
				43.0%	5.3%	51.8%	100.0%
4-15	Connaissez-vous le règlement de gestion de la banque de céréales ?			oui	non		
				50	5	59	114
				43.9%	4.4%	51.8%	100.0%
4-16	Votre UPA utilise-t-elle le moulin ?			oui	non		
				83	9	22	114
				72.8%	7.9%	19.3%	100.0%
4-17	Si oui, quelle quantité de votre consommation en céréales faites-vous moudre ?	presque tout	la moitié	rien qu'un peu	rien		
		54	25	7	0	28	114
		47.4%	21.9%	6.1%	0.0%	24.6%	100.0%
4-18	Pourquoi n'utilisez-vous pas le moulin ? (1 réponse)	C'est trop cher pour moi	La mouture est mal faite	le moulin est loin	La mouture doit se faire à la maison et non au moulin		
		2	0	2	0	110	114
		1.8%	0.0%	1.8%	0.0%	96.5%	100.0%
4-19	Comment utilisez-vous le temps gagné grâce au moulin ?	tâches ménagères	maraîchage	récupération (repos)	travail agricole		
		41	23	14	8	28	114
		36.0%	20.2%	12.3%	7.0%	24.6%	100.0%

3.5 Conservation des sols et confection de produits artisanaux

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					
		3	2	1	0	non reponse	Totale
5-1	Avez-vous effectué individuellement des activités de	Oui			non		
		69			43	2	114
		60,5%			37,7%	1,8%	100,0%
5-2	Allez-vous continuer à en faire ?	Oui			non		
		83			13	27	113
		72,8%			11,4%	23,7%	99,1%
5-3	Quels en sont les problèmes ?	manque de matériel	manque de main	peu efficace	autres raisons()		
		37	13	1	31	32	114
		32,6%	11,4%	0,9%	27,2%	28,1%	100,0%
5-4	Avez-vous participé aux activités collectives de conservation des sols	Oui			non		
		69			44	1	114
		60,5%			38,6%	0,9%	100,0%
5-5	Allez-vous continuer à y participer	Oui			non		
		87			11	16	114
		76,3%			9,6%	14,0%	100,0%
5-6	Quels en sont les problèmes ?	manque de matériel	peu de participants	peu efficace	autres raisons()		
		33	32	0	20	29	114
		28,9%	28,1%	0,0%	17,5%	25,4%	100,0%
5-7	L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui		Je n'en pense rien	non		
		92		13	1	8	114
		80,7%		11,4%	0,9%	7,0%	100,0%
7-01	L'encadrement technique a-t-il été satisfaisant ?	oui, très	oui	moyennement	non		
		72	24	5	1	12	114
		63,2%	21,1%	4,4%	0,9%	10,5%	100,0%
7-02	Allez-vous continuer à produire et à vendre par vous-même (ou en groupe) ?	oui			non		
		100			1	13	114
		87,7%			0,9%	11,4%	100,0%
7-03	Quels sont les problèmes de fonctionnement ? (prendre le cas du savon comme exemple)	problèmes de gestion	la technique est difficile	problèmes d'organisation du groupe	autres		
		29	7	26	36	16	114
		25,4%	6,1%	22,8%	31,6%	14,0%	100,0%
7-04	Degré de satisfaction de cette activité	très satisfait	pas mal	moyen	insuffisant		
		76	13	9	2	14	114
		66,7%	11,4%	7,9%	1,8%	12,1%	100,0%

3.6 Agriculture

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
6-1	Avez-vous déjà participé à un stage d'utilisation des semences sélectionnées ?	oui	non		autres		
		73	40		1	0	114
		64.0%	35.1%		0.9%	0.0%	100.0%
6-2	Avez-vous déjà utilisé des semences sélectionnées ?		autres	oui	non		
				1	17	92	4
			0.9%	14.9%	80.7%	3.5%	100.0%
6-3	Sur quelle surface ?	tout le champs	la moitié	le tiers	autre		
		8	19	18	55	14	114
		7.0%	16.6%	15.8%	48.3%	12.3%	100.0%
6-4	Que pensez-vous du cycle des semences sélectionnées ?	précoce	semi précoce	tardif	autres		
		83	23	0	1	7	114
		72.8%	20.2%	0.0%	0.9%	6.1%	100.0%
6-5	Les techniques de culture ont-elles été difficiles ?	faciles	moyen	difficiles	autres		
		88	15	1	1	9	114
		77.2%	13.0%	0.9%	0.9%	7.9%	100.0%
6-6	Y-a-t-il plus de maladies et d'insectes qu'avec les anciennes semences ?	beaucoup moins	moins	pareil	oui		
		70	23	9	3	9	114
		61.4%	20.2%	7.9%	2.6%	7.9%	100.0%
6-7	La récolte est-elle plus abondante qu'avec les anciennes semences ?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non, moins		
		75	20	4	2	13	114
		65.8%	17.5%	3.5%	1.8%	11.4%	100.0%
6-8	Les semences sélectionnées sont-elles une bonne chose ?	très bonne	bonne	indifférente	mauvaise		
		80	29	1	0	4	114
		70.2%	25.4%	0.9%	0.0%	3.5%	100.0%
6-9	Comptez-vous utiliser ces variétés à		oui		non		
				107		1	6
			93.8%		0.9%	5.3%	100.0%
6-10	Utiliserez-vous les semences sélectionnées même si elles étaient entièrement à vos	oui			non		
		109			2	3	114
		95.6%			1.8%	2.6%	100.0%
6-11	L'encadrement technique sur le terrain a-t-il modifié les méthodes de cultures ?	oui	autres		non		
		99	4		8	3	114
		86.8%	3.5%		7.0%	3.5%	100.0%
6-12	Souhaitez-vous recevoir encore un encadrement technique ?		oui		non		
				108		2	4
			94.7%		1.8%	3.5%	100.0%
6-13	Avez-vous déjà utilisé les engrais		oui		non		
				110		3	1
			96.5%		2.6%	0.9%	100.0%
6-14	Mettez-vous du fumier ?		oui		non		
				113		0	1
			99.1%		0.0%	0.9%	100.0%
6-15	La récolte s'est-elle accrue ?	beaucoup plus	un peu plus	pareil	non, elle a diminué		
		92	18	2	0	2	114
		80.7%	15.8%	1.8%	0.0%	1.8%	100.0%
6-16	Le genre d'engrais était-il bon ?	très bon	bon	indifférent	mauvais		
		77	30	6	0	1	114
		67.5%	26.3%	5.3%	0.0%	0.9%	100.0%
6-17	Comptez-vous mettre des engrais ?	autres	oui		non		
		1	110		1	2	114
		0.9%	96.5%		0.9%	1.8%	100.0%
6-18	Utiliserez-vous les engrais chimiques même s'ils étaient entièrement à vos frais ?		oui		non		
				109		2	3
			95.6%		1.8%	2.6%	100.0%
6-19	Avez-vous respecté les instructions d'épandage ?	oui			non		
		96			15	3	114
		84.2%			13.2%	2.6%	100.0%
6-20	Souhaitez-vous encore un encadrement technique ?		oui		non		
				110		3	1
			96.5%		2.6%	0.9%	100.0%
6-21	La période d'instruction a-t-elle été bien choisie ?	autres	oui		non		
		1	105		7	1	114
		0.9%	92.1%		6.1%	0.9%	100.0%

3.7 Cultures maraîchères

No	Rubriques d'évaluation	Bareme d'appréciation, nom reponses et composition					Totale
		3	2	1	0	non reponse	
6-22	Avez-vous bénéficié de stage de formation aux techniques de cultures maraîchères ?			Oui	Non		
				42	38	34	114
				36.8%	33.3%	29.8%	100.0%
6-23	L'eau des puits est-elle en quantité	Plus	Suffisante	Insuffisante			
		48	8	8		50	114
		42.1%	7.0%	7.0%		43.9%	100.0%
6-24	L'eau des mares est-elle en quantité suffisante ?	Plus	Suffisante	Insuffisante			
		7	10	7		90	114
		6.1%	8.8%	6.1%		71.0%	100.0%
6-25	Utilisez-vous les bassins ?		Oui	En partie	Non		
			36	12	13	53	114
			31.6%	10.5%	11.4%	46.5%	100.0%
6-26	La parcelle attribuée est-elle suffisante en superficie ?		autres	Oui	Non		
			1	37	23	53	114
			0.9%	32.5%	20.2%	46.5%	100.0%
6-27	Le matériel de jardinage attribué est-il suffisant ?			Oui	Non		
				4	59	51	114
				3.5%	51.8%	44.7%	100.0%
6-28	Quel est le matériel le plus important pour améliorer votre travail ? (1 seule reponse)	Mat d'arrosage	Mat de traitement	Matériel aratoire	Matériel d'exhaure		
		16	18	2	27	51	114
		14.0%	15.8%	1.8%	23.7%	44.7%	100.0%
6-29	Etes-vous satisfait du choix des spéculations ?		Il faut plus de variété	Oui	Il faut moins de variétés		
			42	20	1	51	114
			36.8%	17.5%	0.9%	44.7%	100.0%
6-30	La technique de culture de ces spéculations est :	autres	Facile	Difficile	Très difficile		
		1	55	7	0	51	114
		0.9%	48.3%	6.1%	0.0%	44.7%	100.0%
6-31	Vos cultures ont elles été attaquées par les insectes ?	Non	Faiblement	Moyennement	Fortement		
		0	3	12	49	50	114
		0.0%	2.6%	10.5%	43.0%	43.9%	100.0%
6-32	Comment avez-vous contrôlé ces attaques ?		Facilement	Difficilement	Très difficilement		
			12	13	36	53	114
			10.5%	11.4%	31.6%	46.5%	100.0%
6-33	Les récoltes ont-elles été suffisantes ?			Oui	Non		
				52	9	53	114
				45.6%	7.9%	46.5%	100.0%
6-34	Les revenus tirés du maraîchage ont-ils été suffisants ?	Très	Oui	Moyens	Non		
		8	15	35	5	50	113
		7.0%	13.3%	30.9%	4.4%	46.5%	100.0%
6-35	Pensez-vous continuer le maraîchage ?	Oui			Non		
		62			1	51	114
		54.4%			0.9%	44.7%	100.0%
6-36	Comptez-vous développer le maraîchage même sans aide ?	Oui			Non		
		63			2	49	114
		55.3%			1.8%	43.0%	100.0%
6-37	L'encadrement technique des cultures a-t-il été suffisant ?	Oui			Non		
		50			14	50	114
		43.9%			12.3%	43.9%	100.0%
6-38	Souhaitez-vous encore être encadré ?	Oui			Non		
		63			0	51	114
		55.3%			0.0%	44.7%	100.0%
6-39	Dans quel domaine ?	Pépinière	Reptquage	Entretiens	Récolte / Conservatio		
		47	6	9	3	49	114
		41.2%	5.3%	7.9%	2.6%	43.0%	100.0%
6-40	A quel mois ?	Sept	Oct	Nov	Déc		
		31	8	14	7	54	114
		27.2%	7.0%	12.3%	6.1%	47.4%	100.0%

Annexé V 3.2.3.1 Liste des villages voisins venus faire des visites d'étude dans les zones expérimentales

Zones	Nom de village	Contenu
KATIENA	KOUMANTÉBOUGOU	Piste, maraîchage, puits
	FAMOROLA	Maraîchage
	WELINTIGUILA	
	FAMANA	Maraîchage, poulailler
	BLAN	Maraîchage
	FIA (MACINA)	
	DJONFALA	Pépinière
	BOUKARIBLEN WÈRÈ	Maraîchage, piste, puits, poulailler
	KALLAN	Maraîchage
	DOUGOUKOLOBA	Piste
	ALOU WÈRÈ	Puits
	Tous les villages de la zone	Sorgho
CINZANA	N'DINZANA	Maraîchage
	BERTHÉLA	
	FOLA	
	FALEMA	
	SAGABOUGOU	Fabrication de savon
	BERTHÉLA	
	FOLA	
	ZANGONIBOUGOU	
	WELENGANA	Inscrits dans les différentes caisses de micro crédits
	KONDIA	
	KONDIABOUGOUFIÈ	
	CINZANA GARE	
	N'DINZANA	
	FOLA	
	AMARTOBOUGOU (HAMEAU)	
	N'GOLA	
BOUGOUCOURA		
BOUGOUCOURA-WÈRÈ		
BERTHÉLA		
SOIGNEBOUGOU	BOUNOUBOUGOULA	Semences améliorées (sorgho)
	DJÉGUÉ	
	SIRIBOUGOU	
	SHOLA	
	SOIGNÉBOUGOU	
	WOSHILA SOKALA	
	MORIBOUGOU	
	SAKOÏBA	Savon
	Pratiquement tous les villages environnants	Micro crédit
	DJÉNINA	Reboisement
WOSHILA SOKALA		